



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1940

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-TROIS ANS

1897-1940

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE, NUMÉRO 7

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 16 FÉVRIER 1940

Le sénateur Athanase David

En appelant M. Athanase David à la Chambre Haute, le très honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, honore le Sénat en même temps que M. David et aussi le comté de Terrebonne dont le nouveau sénateur fut le représentant à l'Assemblée législative, presque sans interruption, pendant vingt-quatre ans.

Par le choix qu'il vient de faire, le chef du parti libéral et du gouvernement canadien reconnaît d'une façon éclatante les mérites, la valeur et les éminentes qualités de l'homme politique que les électeurs du comté de Terrebonne ont huit fois élu.

Il va sans dire que nous regrettons de voir M. Athanase David quitter son poste de député que lui confiait encore le comté de Terrebonne en octobre dernier. Mais ce serait de l'égoïsme de notre part que de ne pas toujours réjouir quand M. David vient d'être appelé à de hautes fonctions qui sont pour lui la magnifique couronnement d'une longue carrière politique où il a livré et gagné maintes batailles et au cours de laquelle il a réalisé des œuvres utiles dont profitent et profiteront longtemps ses compatriotes.

D'ailleurs, nous sommes convaincus que le sénateur David ne se détache pas du comté de Terrebonne. Nous savons qu'au contraire il continuera de le servir dans la nouvelle sphère où il déploiera désormais son activité. Le sénateur Athanase David, soyons en certains, aura toujours les yeux ouverts sur les intérêts du comté de Terrebonne. Dans le domaine fédéral comme dans le domaine provincial nous aurons toujours en lui un ami et un protecteur qui saura nous être utile par son influence et sa constante collaboration avec nos députés.

La tristesse dont nous ne pouvons nous défendre à la pensée que M. Athanase David ne sera plus le député de Terrebonne est amoindrie par la fierté que nous ressentons de voir siéger au Sénat de notre pays l'un de nos compatriotes les plus brillants.

Homme d'idées, animé d'un large patriotisme canadien, orateur bilingue d'une rare éloquence, il fera grand honneur à la province de Québec et au Canada tout entier.

Nous remercions M. Mackenzie King et ses collègues du ministère d'avoir acquitté une partie de la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers M. Athanase David qui, depuis 1916, n'a cessé d'être, pour le comté de Terrebonne, un véritable bienfaiteur.

Son rôle politique ne peut que prendre plus d'ampleur. Nous en suivrons les développements avec un vif intérêt.

Au nom du comté de Terrebonne, nous tenons à dire au sénateur David que notre gratitude et notre admiration lui sont à jamais acquises.

JEP

An deuil pour le Canada Mort de Lord Tweedsmuir

GOUVERNEUR GENERAL

Après une maladie soudaine, survenue mardi de la semaine dernière, le gouverneur général du Canada est mort à Montréal, dimanche soir.

A la suite d'un évanouissement lord Tweedsmuir fit une chute à sa demeure de Rideau Hall et se blessa à la tête.

Son état ne cessa d'empirer et à la suite d'une intervention chirurgicale, vendredi, il fut transporté par train spécial à Montréal.

Un bulletin signé par ses médecins à 7 h. 20, dimanche soir, annonçait: "Le gouverneur général est décédé à 7 h. 13 ce soir."

Toute la journée se passa dans l'inquiétude et Son Excellence, qui avait fait des progrès sensibles après les deux interventions de vendredi, eut une rechute et dut être transporté à la salle d'opération.

On fit une transfusion de sang avant l'intervention et une après. Il fut quatre heures sur la table d'opération.

Le bref bulletin annonçant la mort de lord Tweedsmuir marquait la fin d'une lutte où toutes les ressources de la science avaient été mises en œuvre pour le conserver à la vie. Lady Tweedsmuir est restée au chevet de son époux tout le temps et selon le mot de la suite vice-royale elle a été "merveilleuse de simplicité". Elle quitta l'Institut, la tête basse, au bras de son fils l'honorable Alastair Buchan et avec sa dame de compagnie, Mme George Pape. Avant de monter dans sa voiture, elle embrassa la garde qui l'avait accompagnée à la portière.

La nouvelle de la mort de lord Tweedsmuir fut envoyée immédiatement dans toutes les villes du Canada.

Homme de lettres, historien et homme politique éminent, lord Tweedsmuir laissera au Canada une mémoire impérissable.

Durant les cinq années de son séjour au Canada il suivit avec soin les développements de la vie politique tant internationale qu'intérieure et le dernier acte important à Ottawa fut de signer l'ordre en conseil qui, le 25 janvier dernier, dissolvait le 18e parlement.

Dans cette circonstance, paraissant grave mais cependant en bonne santé, Son Excellence ouvrit solennellement le Parlement pour ce qui n'allait être qu'une session de quatre heures. Dans le discours du trône, il fit l'importante annonce des élections générales.

En sa qualité de gouverneur général, cet Écossais cultivé fut très souvent sollicité comme orateur dans des réunions publiques et privées. Son expérience très vaste et ses connaissances littéraires lui donnaient une autorité que peu d'autres gouverneurs généraux auraient pu atteindre.

John Buchan, c'était le nom de lord Tweedsmuir, était un auteur accompli et varié de grande réputation dans le monde littéraire. Avant de succéder à Lord Bessborough comme gouverneur général il avait écrit près de 60 volumes.

Dimanche soir, par la radio, le très honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada; le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice et l'honorable Manion, chef de l'opposition au Parlement, ont rendu un hommage ému à la mémoire de lord Tweedsmuir.

Notre vice-roi est mort à l'âge de 64 ans. Depuis la confédération, c'est le premier gouverneur général qui meurt dans notre pays.

Des messages sont parvenus du Royaume-Uni, où il avait servi durant des années comme écrivain, soldat, administrateur, député. Des messages sont aussi venus des États-Unis et d'autres parties du monde où il était connu.

La mort de Son Excellence fait passer automatiquement la charge d'administrateur du gouvernement au juge en chef de la cour suprême du Canada, sir Lyman-P. Duff, jusqu'à la désignation d'un nouveau représentant du Roi.

La mission de lord Tweedsmuir touchait à son terme et il avait exprimé le sentiment qu'il ne désirait pas en raison de sa faible santé la prolonger.

Le nom de lord Elgin a été cité dans des rapports de Londres comme successeur possible. Il est le petit-fils du huitième comte de ce nom, qui représenta le roi au Canada avant la confédération. Son activité est grande dans la vie militaire, ecclésiastique et civile. Il occupe un certain nombre de postes importants.

La dépouille mortelle du gouverneur général a été transportée, mardi dernier, à Ottawa où elle fut exposée en chapelle ardente à la Chambre Haute.

Mercredi, on a fait à l'illustre défunt des funérailles d'Etat. Après les obsèques, les restes de lord Tweedsmuir seront transportés en Angleterre.

Un deuil national de sept jours, à partir de lundi dernier, est observé au Canada.

Lord Tweedsmuir laisse son épouse, trois fils dont deux servent comme officiers dans l'armée canadienne, et une fille, lady Fairfax-Lucy, qui demeure en Angleterre.

REFORMES SCOLAIRES CHEZ LES PROTESTANTS

Le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec demandera dans un projet de loi soumis à la prochaine session provinciale l'établissement de 18 bureaux centraux des écoles protestantes dans le Québec, avec juridiction entière sur leurs propres finances et leur organisation pédagogique.

Ces 18 comités sont ceux d'Argenteuil-Deux-Montagnes, Bonaventure, Bromé, Chambly, Châteauguay, Beauharnois, Compton, Gaspé, Gatineau-Villé, de Hull, Huntingdon, Mégantic, Missisquoi, Papineau, Pontiac, Québec — Lévis, Richmond-Drummond — Arthabaska, Shefford, Sherbrooke et Stanstead.

Le projet de loi recommande que chaque bureau central soit composé de cinq contribuables de religion protestante et habitant sur le territoire où le bureau exercera son autorité. Chaque commissaire devra être nommé pour cinq ans, le premier terme d'office devant se terminer le 3 juin 1944.

Le Comité protestant n'a nullement l'intention de faire disparaître les commissions scolaires existantes mais désire donner plus de vigueur à l'enseignement dans les écoles protestantes et pour ce faire choisir les hommes les mieux qualifiés pour atteindre ce but.

Un projet à peu près semblable a été soumis à l'étude du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, il y a quelques années.

Le projet fut abandonné, mais il faudra y revenir car il contient d'excellentes idées qui devraient être réalisées pour le plus grand avantage de l'Instruction publique dans notre province.

Convention libérale de Terrebonne

Hier soir, à Saint-Jérôme, le comité exécutif de l'Association Libérale du comté de Terrebonne a siégé et a résolu de tenir une convention le mardi soir, 20 février, à Saint-Jérôme, à la salle Maurice, pour choisir un candidat libéral pour l'élection fédérale du 26 mars.

Cette convention sera présidée par M. Emile Lauzon, président de l'Association Libérale du comté et par deux représentants de l'organisation libérale centrale, de Montréal.

Plus de 315 délégués seront présents, représentant toutes les municipalités du comté.

L'honorable Pierre Casgrain au Conseil privé du Canada

Le cabinet fédéral vient d'élever l'honorable Pierre-F. Casgrain, président de la Chambre des communes pendant le 18e Parlement, au rang de membre du Conseil Privé du roi pour le Canada. Cette nomination est conforme à la coutume de nommer les présidents des communes membres du Conseil privé du Canada.

Le crédit de la province s'améliore

Après trois mois et demi d'administration libérale, la province peut emprunter 40 millions sur les marchés canadiens.

LA FRANCHISE DE M. MATHEWSON

M. Duplessis devait emprunter à New-York, à un taux onéreux

Mardi dernier, un syndicat financier ayant à sa tête la Banque de Montréal, annonçait un emprunt de 40 millions de la province de Québec. Si on se tient compte du premier emprunt de 25 millions effectué peu après son entrée en fonctions, le gouvernement Godbout a donc emprunté 65 millions depuis la défaite de M. Duplessis. Or, celui-ci ne pouvant plus emprunter en septembre 1939, dut soumettre à l'administration un plan de financement des moyens détournés que l'on sait.

Au mois d'août, il avait dû contracter un emprunt de 30 millions à New-York, remboursable en monnaie américaine, ce qui était ruineux pour le trésor provincial, étant donné le taux du change en temps de guerre.

Ce fut le chant du cygne de la politique d'emprunts Duplessis.

Car c'est alors que fut révélée à la province sa véritable situation financière, camouflée jusque là par des artifices de calcul dont MM. Duplessis et Fisher avaient le secret, grâce au prospectus désormais historique que les prêteurs américains exigèrent du trésorier provincial.

La vérité apparut avec une évidence accablante: la province de Québec était acculée à la banqueroute, et menacée de se mettre en tutelle dans un avenir prochain.

M. Duplessis avait abusé du pouvoir d'emprunt de la province, et avait ruiné son crédit, comme il a été démontré, en la jetant dans une orgie financière sans exemple.

Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement Godbout s'est appliqué à relever le crédit de la province, à remettre de l'ordre dans ses finances, par un contrôle sévère, par une économie stricte, et par des opérations financières habiles et sages.

Il a d'abord payé les comptes en souffrance du gouvernement Duplessis, et réduit les dépenses de 20 millions. S'il recourt aujourd'hui à un emprunt de 40 millions, c'est pour continuer d'honorer les obligations de l'administration précédente, racheter les bons du trésor et les billets garantis par la province, rembourser les emprunts bancaires, et libérer au plus tôt la province du fardeau de la dette flottante de \$65,875,000 accumulée par l'Union nationale.

La confiance des sociétés financières canadiennes, retirée à M. Duplessis à cause de ses extravagances et de sa politique à courte vue, le gouvernement libéral l'a gagnée, à cause de sa réputation d'excellent administrateur de ses réformes courageuses, et surtout, de la franchise du trésorier Mathewson qui expose clairement et sans détours le véritable bilan de la province, et explique les opérations financières du gouvernement.

Une étude comparée de la dette consolidée nette qui, de \$143,636,000 qu'elle était le 30 juin 1936, (sous les libéraux) atteignait \$290,910,000 le 8 novembre 1939, après trois ans d'administration duplessiste, est de nature à provoquer la confiance de la finance et du peuple dans le parti libéral.

L'exposé courageux et franc du trésorier provincial, lors de sa première émission d'obligations, contraste avec les déclarations entortillées de MM. Duplessis et Fisher.

"Le gouvernement provincial actuel, a dit M. Mathewson, a le devoir et l'intention de rétablir la situation financière de la province à un ni-

Nouveaux sénateurs et nouveaux juges



L'honorable ATHANASE DAVID, ancien député de Terrebonne et ancien secrétaire provincial, que le premier ministre du Canada vient d'appeler au sénat.

Le gouvernement d'Ottawa a fait, la semaine dernière, les importantes nominations suivantes:

Il a été appelé à siéger à la Chambre Haute: l'honorable Athanase David, Me Elie Beaugrand, M. E.-C. Saint-Père, M. C.-B. Howard, M. S.-A. Hayden, M. Mel. Paterson.

Me Robert Taschereau a été nommé juge de la cour suprême, et M. J.-N. Francoeur, juge de la cour d'appel.

Biographies
Voici quelques notes biographiques sur les nouveaux titulaires:

Le sénateur David

L'ancien secrétaire de la province que M. Mackenzie King vient d'élever au Sénat, est né le 25 juin 1885 à Montréal, fils de feu l'honorable Laurent-Olivier David, sénateur et historien, et d'Albina Chenet. M. David fit ses études au Mont-Saint-Louis, au collège Sainte-Marie et à l'Université de Montréal. Il fut admis au barreau en 1905. Il fut président du Jeune-Barreau de 1911 à 1915, membre du Conseil du Barreau de 1914 à 1915. Elu député pour représenter Terrebonne à l'Assemblée législative en 1916, il devint secrétaire de la province le 26 août 1919. Dans le gouvernement Taschereau, il s'est appliqué au progrès de l'Instruction publique qui lui doit un essor particulier. M. David se signala aussi dans l'avancement des beaux-arts. Il est le créateur dans cette province des bourses d'études pour permettre aux jeunes d'aller étudier en Europe. Pour encourager la littérature canadienne, il créa de même le prix David. C'est en 1922 qu'il fonda l'école des Beaux-Arts. On lui doit aussi l'importante loi sur l'Assistance Publique.

M. David épousa, le 3 novembre 1908, Antonia Nantel, fille de feu l'honorable G.-A. Nantel qui avait été ministre des travaux publics dans les cabinets de Doucherville, Taillon et Flynn, à la fin du siècle dernier. Mme David seconda activement le nouveau sénateur David dans de nombreuses initiatives artistiques et philanthropiques.

L'honorable Athanase David avait été réélu dans Terrebonne aux dernières élections provinciales et avait été désigné par le premier ministre M. Godbout comme le futur président de la XIXe Législature. Son départ de la politique provinciale crée un premier vacance dans cette législature.

Le sénateur Beaugrand

L'honorable Elie Beaugrand est l'un des membres les plus en vue du Barreau de Montréal. Attaché depuis de nombreuses années à l'organisation du parti libéral dans le district de Montréal, il n'a jamais brigué les suffrages populaires. Il vient cependant d'être élu échelonné de la ville d'Outremont. Il fut l'un des avocats du gouvernement fédéral dans l'enquête sur les textiles. Il a succédé récemment à l'honorable Alphonse Raymond comme membre de la commission d'administration de l'Université de Montréal.

Le sénateur Saint-Père

L'honorable Edouard - Charles Saint-Père est né en 1876, à Sainte-Mélanie, comté de Joliette, du mariage de Zéphirin Saint-Père et d'Éugénie Brissette. Il fit ses études au collège de Joliette. Journaliste de profession, il fait partie de plusieurs sociétés, clubs politiques et associations athlétiques. Elu pour la première fois député de Montréal-Hochelaga à la Chambre des communes aux élections générales de 1927, il fut réélu en 1925, 1936, 1930 et 1935.

Le sénateur Howard

L'honorable Charles Benjamin Howard est né à Smith's Mill, comté de Stanstead le 27 septembre 1885. Marchand de bois, il est président d'Howard Bienville, Inc. La Sarre, Québec, et de la Charny Lumber, Inc. Courcelles, Québec. Elu pour la première fois député libéral de Sherbrooke à la Chambre des communes aux élections générales de 1925, il fut réélu en 1926, 1930 et 1935. Il demeure à Sherbrooke.

Le sénateur Hayden

L'honorable Sarter Adrian Hayden est né à Ottawa, le 31 mai 1895. Admis au Barreau d'Ontario, en 1922, il pratique sa profession à Toronto comme membre de la firme McCarthy et McCarthy. Il est directeur de l'Atlantic Sugar Refineries, Limited, de la Standard Steel Construction Co., de Welland, et d'une foule d'autres compagnies.

En 1935, il se présenta comme candidat libéral dans la division Toronto-Saint-Paul mais fut défait. C'est un ancien président du club des jeunes libéraux de Toronto.

Le sénateur Paterson

L'honorable Norman-McLeod Paterson, de Fort-William, est président de la Peterson Steamships, Limited, et un marchand de grain important. Né à Portage-la-Prairie en 1884, il reçut son éducation dans cette dernière ville et à Toronto. En 1903, il s'associa avec son père dans le commerce des grains et en 1908, il forma la firme qui porte son nom et qui contrôle 100 entrepôts de grains entre la Saskatchewan et Fort-William. Il est également président de la Kaministiquia Power Company et de plusieurs autres firmes. Il fut décoré par le roi de l'ordre de l'Office de Saint-Jean de Jérusalem en 1937. Il est marié et père de deux fils et de quatre filles.

(Suite à la deuxième page)

DES IMPOSTEURS EMBUSQUES

Au cours d'une vie publique longue de près de cinquante ans, qu'on me permette de le redire ici, j'ai tenu à mériter et à conserver l'estime et la confiance de mes compatriotes.

Au soir de ma vie, j'ai la joie incomparable de transmettre à mes enfants, intacts et dans toute leur intégrité, la bonne réputation de ma famille et l'honneur de mon nom que n'ont pu atteindre ni entamer les injures personnelles qui cherchent vainement à monter des bas-fonds de la politique où naissent et meurent les impuissantes clameurs des envieux et des prévaricateurs démasqués.

Depuis quelques temps, à l'instar du serpent qui se brise inutilement les dents sur une lime d'acier, des animalcules de la plume s'acharnent à me dénigrer en poussant le mensonge jusqu'au libelle.

A l'intention de ceux qui aiment et respectent la vérité, je veux rétablir l'exactitude de quelques faits faussés par l'Écho du Nord. Il me répugne de nommer ce pamphlet, mais Victor Hugo n'a-t-il pas dit: "J'appelle le cochon par son nom. Pourquoi pas?"

Dénaturant les faits, désirant faire accroire au public que je suis un vampire de la politique, au point d'être possédé du démon de l'argent, voilà qu'un imposteur embusqué écrit, avec force injures, que je suis un Crésus insatiable et que je reçois de l'Etat un revenu annuel de \$12,000!

Ces "petits serpents à tête folle", comme les appelle le fabuliste, n'ont pour dents que des mensonges.

Ils ne peuvent me pardonner d'avoir mérité la confiance des électeurs du comté de Terrebonne et de ceux qui nous gouvernent.

Après avoir été député pendant treize années, j'ai été appelé à occuper un siège au Sénat de mon pays. En cette qualité, je reçois \$4,000 par année, comme tous les autres sénateurs.

Dernièrement, le gouvernement de Québec, à son tour, m'a honoré en me confiant le poste de fiduciaire des biens de Saint-Sulpice transférés, en 1937, au gouvernement provincial. Comme tel, je reçois \$3,000 par année, de même que mes collègues, indemnités que recevaient aussi les anciens fiduciaires nommés par le gouvernement précédent.

Ces deux fonctions réunies rapportent donc \$7,000.

Et voilà. Les \$5,000, comme fiduciaire, les \$1,000, comme membre du Conseil de l'Instruction publique, les \$2,000, de "divers", etc. ne sont que des inventions de l'imagination malade de l'imposteur que je dénonce, une fois de plus, à la vindicte publique.

Le reste de ses grossièretés m'importe peu. Si j'ai cru devoir démontrer dès maintenant les mensonges libelleux de ceux dont je méprise le fiel, c'est que je dois la vérité aux honnêtes gens qui ont lu les infâmes diffamations d'un journal à jamais discrédité qui, je le sais, ne reflète pas l'opinion des conservateurs respectables.

JULES-EDOUARD PREVOST

Cérémonie de la remise officielle du Pallium à S. E. Mgr Georges Gauthier archevêque de Montréal

A lire en 2e page

MELI-MELO

Le gouvernement King, un gros embarras pour les conscriptionnistes

Au cours de l'assemblée de la Ligue des patriotes tenue au Palais Montcalm, à Québec, le Dr Philippe Hamel a fait observer que la présence à Ottawa du gouvernement King-Lapointe embarrasse considérablement les partisans de la conscription et d'une participation à outrance. Le Dr Hamel fit cette remarque durant le débat qui précéda l'adoption d'une résolution contre le service obligatoire.

Nouveaux sénateurs...

(Suite de la première page)

Le juge Taschereau
L'honorable Taschereau est né à Québec, fils de l'honorable Alexandre Taschereau, ancien premier ministre de la province de Québec. Il fit ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval. Admis au Barreau en 1920, il pratiqua sa profession dans l'étude légale de l'Assemblée législative de Québec, sous la direction de son père, et fut élu député de Lotbinière à l'Assemblée législative de Québec aux élections générales de 1929, 1932 et 1935. En 1931, il fut réélu en 1935. Il abandonna la politique en 1936.

Le juge Francoeur
L'honorable Joseph - Napoléon Francoeur est né au Cap Saint-Ignace, fils d'Auguste Francoeur et de Marie Francoeur. Il fit ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval de Québec, où il obtint son diplôme en droit. Il fut élu député de Lotbinière à l'Assemblée législative de Québec aux élections générales de 1929, 1932 et 1935. En 1930, il devint ministre des travaux publics dans le ministère Taschereau, poste qu'il conserva jusqu'en 1936. Réélu en 1931 et 1935, il fut défait en 1936, mais fut élu à la Chambre des communes, lors de l'élection complémentaire de 1937.

Enfants pris de panique

DURANT UNE REPRESENTATION

Pendant la représentation du "Rosaire" donnée spécialement, le soir, pour les enfants à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, au moment le plus tragique, la neige et la glace accumulées sur le toit de l'édifice se sont soudain mises à descendre avec un fracas tel que l'auditoire fut pris de panique. Des enfants pleuraient et appelaient leurs parents, d'autres couraient aux portes de sorties. On croyait à un tremblement de terre.

Les interprètes durent intervenir pour calmer leurs jeunes auditeurs. Finalement, chacun reprit son siège, et la représentation se continua jusqu'à la fin. Cette nouvelle que la Presse publiait le 10 février, démontre les dangers que courent nos enfants dans les salles de spectacle. On ne peut être trop sévère et trop prudent avant de leur permettre l'accès des théâtres.

Son Exc. Mgr Antoniutti et le journalisme

Lors de sa récente visite au personnel du Droit d'Ottawa, Son Excellence Mgr Idebrande Antoniutti, délégué apostolique, a décrit en ces termes la noble mission du journaliste catholique. Le journalisme est à la fois: un apostolat, une école, un combat. Sous ces trois différents aspects, le but reste unique: répandre la vérité et défendre la vérité. Sa sainteté, XI, de sainte et vénérée mémoire, à l'explication internationale de la messe, tenue dans la Cité du Vatican, l'avait bien définie: "Arme de vérité, Arma veritatis".

Saint Paul, qui serait sans doute journaliste s'il vivait de nos temps, tout comme il a été journaliste et polémiste, il y a dix-neuf siècles, insiste qu'il faut non seulement enseigner, mais activer la vérité: "veritatem facientes". Qu'est-ce que la vérité? Quid est veritas? Pilate, le type du politicien égoïste de tous les temps, a fait cette demande à Jésus et Jésus n'a pas répondu. Il y a des sages et des puissants de la terre se demandant encore ce que c'est que la vérité: ils se demandent s'il y a eu une vérité.

Mais Jésus a dit: "Moi, je suis la vérité". "Ego sum veritas" et celui qui me suit, ne marche pas dans les ténèbres; et qui sequitur me non ambulat in tenebris". Conformément à votre programme, vous devez donc suivre les enseignements de Jésus, vivant dans son Eglise, et tenir haut le flambeau de la vérité dans le domaine religieux, dans le domaine social, dans le domaine politique.

Dans le domaine religieux. En religion, la vérité est absolue et immuable. Dieu parle par la magistère de son Eglise. Il faut donc écouter ses enseignements, s'en tenir à ses directives, afin que nous ne soyons pas flottants et emportés à tout vent de doctrine. "Et non jam fluctantes circumferamur o m n i vento doctrinae". Il faut défendre la vérité religieuse avec intrépidité, au lieu de se faire les satellites de la soi-disant tolérance, parole bien équivoque, masquant, sous une définition captivante, beaucoup d'erreurs fondamentales et néfastes.

Nous ne pouvons pas, en effet, admettre la tolérance à l'endroit de l'erreur. Quant à ceux qui sont dans l'erreur, nous devons avoir pour eux la plus grande indulgence, une extrême bonté, un amour sans bornes, mais, quand à l'erreur elle-même, il faut la démasquer, lutter contre elle avec force, courage et endurance. Rappelez-vous bien cependant que l'apostolat de la vérité religieuse doit être toujours fait dans le plus sincère accord avec la hiérarchie. Sans une étroite union avec vos pères dans la foi, vous risqueriez de suivre des chemins dangereux; l'apostolat même de la "presse" catholique a sa raison d'être dans cette entière coopération.

Dans le domaine social. Vous êtes souvent appelés à dire votre mot dans un autre domaine, le domaine social. Que ce mot soit toujours imprégné de vérité; n'omettez pas de parler du plus grand et du plus beau programme social, celui qui a proposé Notre-Seigneur dans les Béatitudes. A la lumière des principes si profonds et si sages des Encycliques et traités de cette matière, soutenez avec énergie et amour les in-

Le Pape et la famille

"Summi Pontificatus"

Dans sa première lettre Encyclique, Pie XII fait une large part à la famille. Nous en tirons les principaux textes pour les lecteurs de L'AVENIR DU NORD.

Après avoir condamné l'idée d'un "Etat-Dieu" qui s'arroge le droit de tout accaparer, de tout faire converger harmonieusement vers le bien commun, lequel ne peut être déterminé par des conceptions arbitraires, ni trouver sa loi primordiale dans la prospérité matérielle de la société, mais bien plutôt dans le développement harmonieux et dans la perfection naturelle de l'homme, à quoi le Créateur a destiné la société en tant que moyen.

L'Etat doit contrôler, mais respecter et ne pas détruire les activités privées. C'est par conséquent la noble prérogative et la mission de l'Etat de contrôler, aider et régler les activités privées et individuelles de la vie nationale, pour les faire converger harmonieusement vers le bien commun, lequel ne peut être déterminé par des conceptions arbitraires, ni trouver sa loi primordiale dans la prospérité matérielle de la société, mais bien plutôt dans le développement harmonieux et dans la perfection naturelle de l'homme, à quoi le Créateur a destiné la société en tant que moyen.

Considérer l'Etat comme une fin à laquelle toute chose doit être subordonnée et orientée ne pourrait que nuire à la vraie et durable prospérité des nations. Et c'est ce qui arrive, soit quand un tel empire illimité est attribué à l'Etat, considéré comme une fin, soit quand un peuple de la famille ethnique ou encore d'une classe sociale, soit quand l'Etat y prétend en maître absolu, indépendamment de toute espèce de mandat.

En effet, si l'Etat s'attribue et ordonne à soi les initiatives privées, celles-ci, régies comme elles le sont par ses règles internes délicates et complexes, garantissant et assurant l'obtention du but qui leur est propre, peuvent être lésées au détriment du bien public lui-même, du fait qu'elles se trouvent exclues de leur milieu naturel, autrement dit de leurs propres responsabilités et de leurs activités privées.

Il doit spécialement ne pas considérer la famille sous le seul angle de la puissance nationale.

Même la première et essentielle cellule de la société: la famille, avec son bien-être et son accroissement, courtait alors le risque d'être considérée exclusivement sous l'angle de la puissance nationale; et l'on oubliât que l'homme et la famille sont, par essence, antérieurs à l'Etat, et que le Créateur a donné à l'un et à l'autre des forces et des droits et leur a assigné une mission correspondant à des exigences naturelles certaines.

Ainsi, l'éducation des nouvelles générations doit être un développement équilibré et harmonieux des forces physiques et de toutes les qualités intellectuelles et morales, mais à une formation unilatérale des vertus civiques, que l'on considère comme nécessaires à l'ob-

tenir des classes pauvres; mais, gardez-vous bien de ces manifestations à teintes extrémistes, qui sacrifient ce qui est essentiel pour s'adapter à certaines circonstances et placent certains milieux. Permettez-moi une remarque d'actualité.

On a parlé souvent, en ces derniers temps, même dans nos journaux et revues, de certains systèmes que l'on voudrait tenir comme en accord avec les Encycliques Pontificales et la doctrine de l'Eglise, en plus que selon les exigences et les besoins actuels. Prenez garde à ces "nouveau" profanes, "profanes novitates", comme les appelle l'Apôtre, car elles sont présentées avec une extrême habileté et réussissent parfois à tromper même les dirigeants.

Si quelque sociologue s'est prononcé en leur faveur, si quelque Bulletin leur a fait un bienveillant accueil, tant que la hiérarchie, seule responsable, n'aura pas parlé, la presse catholique doit tenir une attitude de défiance vigilante en ce qui concerne l'application de certains principes, quelquefois peu clairs, qui peuvent compromettre l'ordre social, au lieu de le consolider.

Pourquoi faciliter l'adhésion à certaines théories nébuleuses, à certains systèmes utopiques, à certaines réformes dangereuses quand, vous avez votre programme social, fondé sur les principes de l'Evangile bien expliqué par les Souverains Pontificaux, solide dans sa construction, satisfaisant toutes les exigences? Tâchez donc d'illuminer vos lecteurs sur la fidélité de ces systèmes, en leur conseillant une attitude de réserve et une certaine défiance, pour éviter la division de nos forces, la confusion des idées, la faiblesse et surtout l'erreur.

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le Révérend Charles Hector Deslauriers, prêtre-curé de la paroisse Sacré-Coeur de Jésus, dans les comtés de Terrebonne et Labelle, et la majorité des propriétaires intéressés s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi spéciale pour l'érection d'une nouvelle municipalité rurale sous le nom de "Municipalité de Mont-Tremblant, dans le comté de Terrebonne". Le territoire de la nouvelle municipalité sera défini par les Municipalités suivantes: (1) de la Municipalité de Saint-Jovite, dans le comté de Terrebonne; (a) les lots 560 à 580 incl. du Rang VIII du Canton de Salaberry — plus les emplacements pris sur les lots 581, 582 et 583 situés sur le chemin qui contourne le lac Ouimet à cet endroit; (b) les lots 14 à 37 inclusivement des Rangs I, II, III et IV du canton de Grandison; — les lots 27 à 33 incl. du Rang V du même canton et les lots 34 à 37 incl. du Rang VI du même canton; (2) de la Municipalité de la Conception, dans le comté de Labelle; les lots 1 à 8 incl. du Rang "B" et les lots 1 à 10 incl. des Rangs "C", "D" et "E" du canton Clyde. CREEMAN EDMISON & BEULLAC, Procureurs et requérants MONTREAL, le 22 janvier 1940.

MELI-MELO

LE CINEMA EDUCATEUR

Depuis plusieurs années nous avons signalé le puissant moyen d'instruction et d'éducation qu'est le cinéma. Que de fois nous avons, lui-même et ailleurs, demandé que l'on utilise le cinéma dans nos écoles.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'enseignement systématique dans les classes de 8e et de 9e de la commission scolaire de Montréal.

Cette question était à l'étude depuis longtemps. Ce n'est qu'à la fin de 1939 que le principe de l'enseignement par le cinéma fut accepté. On se mit immédiatement à l'organisation.

D'ici à la fin de l'année scolaire, 16.000 élèves, garçons et filles, verront seize films sur la géographie, les sciences et l'industrie.

LA CENSURE

Bien que la censure des discours à la radio soit abolie durant la prochaine campagne électorale, un groupe de censeurs se tiendront tout de même à la disposition des gérants de postes, pour agir comme conseillers. Dix censeurs spéciaux ont quitté Ottawa à destination des principales villes du pays, où ils resteront jusqu'à la fin de la campagne.

Les orateurs ne sont plus obligés de soumettre leurs discours à la censure, mais le gérant d'un poste peut toujours le faire quand il croit que le discours en question n'est pas conforme aux règlements de la défense du Canada. Les censeurs de la radio seront toujours prêts à donner aux gérants les conseils requis.

M. ATHANASE DAVID AU SENAT

Parlant de l'élevation de M. Athanase David au Sénat, le CANADA dit: "M. David a joué dans la province de Québec un rôle politique qui trouve au Sénat son digne couronnement. On ne saurait dire qu'il a été attiré par le goût de la transmigration, car sa rentrée dans l'arène politique, en octobre dernier, et sa victoire dans le comté de Terrebonne, où il reprit le siège qu'il avait si longtemps occupé à l'Assemblée législative, témoignent de sa combativité. La province de Québec trouvera en lui, au Sénat, un éloquent défenseur. Un vaste champ d'action s'ouvre aujourd'hui au patriotisme agissant de M. David."

L'ORGANISATEUR EN CHEF DU PARTI LIBERAL

L'honorable C.-G. Power, de Québec, ministre des postes a été choisi par l'honorable Mackenzie King comme l'organisateur général du parti libéral au Canada.

M. Power partira ses jours-ci pour l'Ouest. Il devient l'officier de liaison entre le premier ministre et l'organisateur de son parti dans les neuf provinces du Dominion. Son voyage dans l'Ouest, qui durera plusieurs jours lui permettra de prendre contact avec les chefs des organisations libérales pour la campagne fédérale qui battra son plein dès la semaine de deuil national, décrétée après la mort de lord Tweedsmuir, sera terminée.

C'est la première fois que l'organisateur du parti libéral canadien est un citoyen de la province de Québec, mais l'honorable M. Power, dont on connaît la largeur de vues, a toute l'envergure voulue pour occuper ce poste avec honneur.

Son successeur comme organisateur du district de Québec est le sénateur Fernand Fafard, qui a été choisi par M. King et Lapointe.

L'AMERICANISME ET NOUS

M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, a inauguré, lundi dernier, dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etu-

des Commerciales, une série de cours publics sur des problèmes canadiens d'actualité qui seront donnés dans cette salle tous les lundis. Il a parlé de l'influence américaine au Canada, et il a terminé en déclarant que l'américanisme n'est appelé à devenir un danger pour les Canadiens que si nous nous laissons dominer par lui plutôt que de le plier au service de nos traditions.

AU SENAT

A la dernière minute, nous apprenons la nomination de deux sénateurs: celle de M. Wm-J. Hushion, député de Montréal-Sainte-Anne, et celle de M. J.-J. Duffus, de Peterborough, (Ontario).

Pour la première fois depuis plusieurs années le Sénat se trouve maintenant au complet. On compte 51 sénateurs conservateurs et 45 libéraux.

LES SERVICES PROVINCIAUX A MONTREAL

Dans le but de centraliser tous les services provinciaux établis à Montréal, l'honorable Damien Bouchard, ministre des travaux publics, demandera aux ingénieurs et aux architectes de ce ministère de faire une étude d'ensemble de l'espace qui sera requis pour loger autant que possible dans un même immeuble les bureaux du gouvernement, les commissions, les archives et tout l'appareil de la justice, les comptoirs de l'enregistrement et du revenu.

"Nous aurons, a dit le ministre aux journalistes, un ou deux de nos ingénieurs occupés en permanence à faire ces plans-là. L'étude, je crois, en sera très longue, mais il vaut mieux prendre ses mesures plutôt que de construire à droite ou à gauche et ne rien prévoir. Nous allons faire en sorte qu'il soit plus tard possible, si l'on veut agrandir, l'appareil de la justice, les comptoirs de l'enregistrement et du revenu."

QUEBEC MODIFIERA LES CADRES DE TROIS ORGANISMES

Les techniciens du ministère des terres et forêts sont à l'étude la réforme des commissions relevant de ce ministère, a annoncé l'honorable Pierre-Emile Côté. Le ministre a mentionné particulièrement la Régie provinciale de l'Electricité et le Syndicat National de l'Electricité et la Commission des Eaux Courantes.

Les deux premiers sont de création d'Union Nationale. La Régie, instituée en 1937, pour enquêter sur l'actif physique des compagnies d'utilité publique, fut dotée de pouvoirs extraordinaires. La deuxième devait répondre au qualificatif de "commencement d'hydro", mot qui fut fureur en Chambre en 1937.

Le troisième survécut à l'administration Taschereau et est actuellement présidée par Me Horace Gagné qui succéda à feu l'honorable Honoré Mercier.

On sait que dans les premiers jours de la nouvelle administration, en novembre dernier, l'honorable M. Godbout annonça qu'il avait l'intention d'étudier les possibilités de fusionner ces diverses commissions en une seule. Les techniciens à qui M. Côté vient de confier l'étude des réformes à apporter dans ce domaine feront un rapport circonstancié et c'est d'après leurs recommandations qu'on agira.

LORD TWEEDSMUIR REGRETTAIT D'AVOIR A NOUS QUITTER

Le jour même où lord Tweedsmuir mourait à Montréal, le comte de Bessborough, son prédécesseur à Ottawa, recevait du jour gouverneur général une lettre exprimant ses regrets d'avoir à quitter sous peu le Canada. Lord Bessborough a révélé un passage de cette lettre au Times.

"Le Canada a mobilisé les hommes quand le besoin s'en fit sentir et notre industrie était en mesure de les équiper. Moins de quatre mois après la déclaration de la guerre, nous avions une division complète bien équipée, rendue outre-mer, et aujourd'hui, le ministère de la défense a tout ce dont il a besoin. "Grâce aux préparations commencées il y a quatre ans, malgré les critiques de l'opposition, le Canada possède une défense aérienne et navale qui rend toute surprise de nos côtes impossible."

LE CINEMA ET LES ENFANTS

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal vient d'adresser au procureur général, M. Wilfrid Girouard, la lettre suivante: "Monsieur le procureur général, Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal vous a télégraphié l'avant-veille de la représentation de "Gulliver's Travels" au Loew's, protestant contre l'admission des enfants. Ils furent admis quand même, en violation de la loi qui ne prévoit aucune tolérance de ce genre. Et vous savez ce qui est arrivé. Après ce film qu'on disait excellent pour les enfants, on passa un autre qui ne convenait pas même aux adultes. Il en fut d'ailleurs ainsi, parait-il, à la plupart des représentations précédentes où la même tolérance avait été obtenue, toujours en violation de la loi. C'est le premier inconvénient de ces représentations spéciales dans les cinémas publics. Il en est un deuxième non moins grave. On montre aux enfants le chemin de ces cinémas. Ils y retourneront. Ils trouveront le moyen, comme ils l'ont fait, de se procurer des billets, mais ils ne pourront pas voir. Mais les enfants, direz-vous, ne pourront-ils pas profiter de ce merveilleux instrument d'éducation qu'est le cinéma? Certes, oui, mais puisqu'il s'agit d'éducation, c'est des éducateurs que la chose relève. Et ils s'en occupent. La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, pour n'apporter qu'un exemple que nous connaissons, montre régulièrement des films à ses élèves, les proportionnant à leur âge et aux matières qu'ils étudient. Devrait-on faire davantage? Peut-être. Mais dans le même esprit, et en s'appuyant sur le remarquable rapport présenté en 1939 par le Conseil pédagogique de cette Commission. En voici la principale conclusion: "Le ressort de cette étude: "Que la loi devrait rester ce qu'elle est et qu'on devrait prier le gouvernement de prendre des mesures plus sévères pour en assurer l'observance: "Que le cinéma pour les enfants doit se donner à l'école. Elle seule réunit les conditions très spéciales qu'il faut exiger: surveillance, choix judicieux des films, présentation moralement et intellectuellement fructueuse par la mise en activité de l'esprit des enfants, séances limitées dans leur durée et dans leur fréquence. Ainsi donné, le cinéma peut rendre de grands services..."

Le rapport insiste pour qu'on tienne les enfants éloignés des salles publiques, comme le veut la loi, et qu'on ne vienne pas compliquer le travail des éducateurs en autorisant d'autres personnes à s'ingérer dans leur domaine, par le moyen du cinéma.

Nous comptons, monsieur le procureur, que vous saurez vous inspirer de ce rapport, dont nous vous adressons le texte, et que vous voudrez maintenir et faire observer dans son intégrité l'amendement voté en 1927 par la législature de Québec et qui fut accueilli avec une vive satisfaction par toute la population de la province.

Veillez... LE COMITE DES OEUVRES CATHOLIQUES DE MONTREAL par: René-V. GRAVEL, sec.

Le Canada était bien préparé à la guerre. "Sous plusieurs rapports, le Canada était mieux préparé qu'aucun autre pays intéressé quand la guerre éclata en septembre dernier. "Il est vrai, admit le ministre, qu'on n'a pas eu suffisamment d'uniformes au cours des deux ou trois premiers mois, mais continua-t-il, le gouvernement aurait été sévèrement critiqué s'il avait tenu constamment en réserve des vêtements et des accoutrements pour 80.000 hommes. "Le Canada a mobilisé les hommes quand le besoin s'en fit sentir et notre industrie était en mesure de les équiper. Moins de quatre mois après la déclaration de la guerre, nous avions une division complète bien équipée, rendue outre-mer, et aujourd'hui, le ministère de la défense a tout ce dont il a besoin. "Grâce aux préparations commencées il y a quatre ans, malgré les critiques de l'opposition, le Canada possède une défense aérienne et navale qui rend toute surprise de nos côtes impossible."



Le sanglot

Sous un archet divin, le tendre violoncelle Exhalait dans la nuit son douloureux sanglot.

Le sanglot pénétrait toute la nuit sonore, Amusement clair et doux comme un bruit d'eau

Et les années se sont égrenées, une à une, Et sur le lac, baigné d'un pâle clair de lune,

Le douloureux sanglot du tendre violoncelle, Mais tu n'es plus, enfance, et la vieille nacelle,

Eugène FIGUIERE

LIVRES—JOURNAUX NOS GRAND'MERES FUMAIENT-ELLES ?

LE PROCHAIN SOMMAIRE DE MES FICHES No 60

Généralités : Le Christianisme et l'avènement de l'idée de progrès, Régis Jolivet.

Religion : Guerre et paix. Bibliographie.

Sciences sociales : Les Humanités gréco-latines, François Char-mot.

Sciences pures : L'Astronomie chez les Grecs, L. Laurand.

Sciences appliquées : La lutte contre les fumées, C. H. ; Le lait vivifiant et le lait meurtrier, Lau- rent Maurille.

Beaux-Arts : La Photo pendant les vacances : la Poule, C. de San- teul ; Les Origines et les Aspects de la culture physique, Georges Hébert.

Histoire, Géographie, Biogra- phies : Les Elections de 1792, E. Fabre-Surveryer ; Hermet-Witruis Ryland, Francis-J. Audet ; La Fin- lande, Jean Maucière ; Louis La- grange, D. R.

Mes lectures : En couverture.

MES FICHES, 3530, rue Atwater, Wellington 5229 — Montréal. Le numéro : \$0.05. Abonnement : \$1.00.

Nombres spécimens sur demande. — Joindre 3 sous en timbres-poste.

Corrigeons-nous

Habillement

Ne dites pas : Froc de cérémonie pour redingote ; froc de collègue pour uniforme, tunique ; froc de travail pour blouse ; full-dress pour habit ; gansse (de boîte) pour li- rant ; jambe (de boîte) pour li- jarretière (homme) pour jarretelle ; langue (de chaussure) pour languette ; laquet, loquet pour breloque ; lastique pour élastique ; galon (mesure de longueur) pour ruban ; gant de kid pour gant de chevreau ; soulier de kid pour soulier de che- vreau ; gilet pour veston ; jaquette pour chemise de nuit ; manchette pour garde-manche ; pagote ou pagode pour parement ; snap pour bouton pression.

La Société du Parler français au Canada, Université Laval, Québec.

Un touriste américain qui voya- geait dans la province de Québec, peu après la Conquête, donnait à son retour chez lui ses impressions sur nos ancêtres.

Le tabac, dit-il, semble être une des choses nécessaires à la vie des Canadiens, et la pipe une partie indispensable de la toilette.

Ce bon Yankee voulait sans doute se payer la tête de ses lecteurs. Il est vrai, qu'autrefois comme aujour- d'hui, les Canadiens commencent à fumer très jeunes.

Plusieurs Français ont publié leurs impressions de voyages dans la Nouvelle-France. La plupart par- lent plus de nos défauts et de nos travers que de nos qualités.

Ceux qui ont étudié les moeurs de nos Sauvages nous disent que Sauvages et Sauvagesses fumaient la pipe. Ces brunnets de seize ans que notre Américain a vu fumer la pipe n'étaient-elles pas des Sauva- gesses ?

P.-G. R. (Bulletin des Recherches Historiques)

Recettes éprouvées

DESSERTS DELICIEUX

Beaucoup de desserts délicieux doivent une bonne partie de leur goût aux oeufs qui sont employés dans leur préparation.

Sans doute, la ménagère profite des bas prix actuels des oeufs pour servir beaucoup de desserts de ce genre à ses invités ainsi qu'aux membres de la famille au lunch ou au dîner.

La Section du consommateur du Service des marchés du Ministère fédéral de l'agriculture, recommande aux ménagères canadiennes les trois recettes éprouvées de desserts que voici :

Petite tarte viennoise 1/2 tasse de beurre 1/2 tasse de sucre granulé 4 jaunes d'oeufs 4 cuil. à soupe de lait 3/4 tasse de farine 1 cuil. à thé de poudre à pâte 1/2 cuil. à thé de sel

4 blancs d'oeufs 1/3 cuil. à thé de crème de tartre 3/4 tasse de sucre à fruit 1 cuil. à thé de vanille Ajoutez la crème de tartre aux blancs d'oeufs et battez jusqu'à ce qu'ils soient en neige ferme.



La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Profitez du carême pour faire une cure d'amaigrissement

Au nombre de mes lectrices, il en est plusieurs qui désirent combattre leur excès d'avoir-du-poids, mais qui n'ont pas, en temps normal, le courage de se priver de beurre, de sucreries, de pâtisseries et autres aliments engraisants.

Le carême est, peut-être, le moment le plus propice de toute l'année de réduire votre poids... l'entente et sans mauvais effet. Quelques petites privations, pas de sucreries, du poisson en abondance, un peu moins de sucre dans le thé ou le café, un peu moins de beurre, et à Pâques vous aurez perdu au moins dix livres, sans vous en res- sentir, car vous aurez plus d'un mois pour vous débarrasser de votre excès de graisse.

Je ne suis pas précisément un "poids plume" et j'ai pesé jusqu'à 200 livres. Je n'entreprendrai pas de vous raconter par le menu comment, avant mon départ d'Europe, je me suis soumise aux bains de paraffine bouillante, pour arriver à perdre en un mois une cinquantaine de livres...

que j'ai repris en un peu plus d'un mois à manger la bonne cuisine canadienne de ma tante Adeline, de Québec... soupe aux pois, tourtières, bouillis, etc. dont j'avais été privée durant mes trois années de séjour en Europe.

J'étais au désespoir jusqu'au moment où j'ai appris à connaître la cure de lait du chanoine Knap. Non, il ne s'agit pas d'un lait spécial, mais du lait ordinaire que vous vivez chaque jour votre laitier. Mais il faut suivre cette cure pendant quatre périodes de sept jours, ou deux de quatorze jours, séparées par un jour de repos pendant lequel on mange ce que l'on veut et tant que l'on peut.

Le lait a l'avantage d'être un aliment complet. Il fournit donc à l'organisme tous les éléments indis- pensables à son bien-être, tandis que la plupart des autres diètes sont insuffisantes à ce point de vue, d'où effets nuisibles à la santé générale, même quand elles vous font perdre du poids.

N'allez pas croire, non plus, qu'il existe un remède ou une diète qui puisse vous faire perdre définitive- ment et pour toujours votre excès d'avoir-du-poids. Ce que je fais, moi, pour me maintenir au poids normal pour une personne de mon âge (j'ai 40 ans) et de ma taille (5 pieds, 7 pouces), c'est de suivre ma cure de lait de 28 jours une fois par an, et de suivre une cure de lait de sept jours à peu près tous les trois mois.

Avant moi-même une tendance à l'embonpoint, croyez que j'ai consacré à l'étude de ce sujet plus de temps qu'à tout autre. J'ai condensé en un feuillet de deux pages le résultat de mes études et de mes observations. Ce feuillet s'intitule: "L'obésité - terreur des femmes".

En voulez-vous un exemplaire ? Je serai heureuse de vous l'adresser contre l'envoi d'un timbre de 3c. Adressez votre demande tout sim- plement à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Mont- réal.

Cousine Blanche



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O. 330 rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME Pour consultations : Tél. 171 A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

Oh! DES CREPES avec de la MELASSE BEMA

Vos gens ont plus d'appétit quand vous servez vos crêpes avec de la mélasse de table BEMA Extra Fine. Sa pureté et délicieuse saveur ajoutée du piquant à ce mets populaire.

La mélasse de table BEMA Extra Fine est un aliment pur et nutritif. Servez-la sur du pain... des crêpes et avec vos autres plaisirs. Bonne à tout point de vue.

VENUE A LA MESURE PAR VOTRE EPICIER



"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"



Il y a de la joie à n'être pas riche!

OUI, c'est beau d'avoir beaucoup d'argent à dépenser, mais n'oubliez pas que le chemin qui mène à la fortune est fort agréable.

Il y a la satisfaction de mieux faire les choses qu'auparavant —faire l'acquisition de cette élégante McLaughlin-Buick, par exemple, après avoir été habitué à conduire des autos ordinaires.

Éprouvez la douce impulsion de son fameux moteur huit en ligne dynamo-éclair de 107 CV et vous comprendrez qu'il

n'y a pas de comparaison entre cette voiture de qualité et tout ce que vous avez pu conduire auparavant.

Vous faites jouer la commande de vitesse facile—et son effet sous la main vous dit que vous avez là un exemple de méca- nisme précis, non pas quelque chose qu'il faille accepter faute de mieux.

Vous filez rondement votre chemin avec l'assurance qui se dégage de la solidité, de la sûreté et de la qualité de cette belle voiture. Vous avez l'impression que tout va bien et votre satisfaction vous rappelle ce que vous avez éprouvé le jour que vous avez acheté votre premier bon de tout repos.

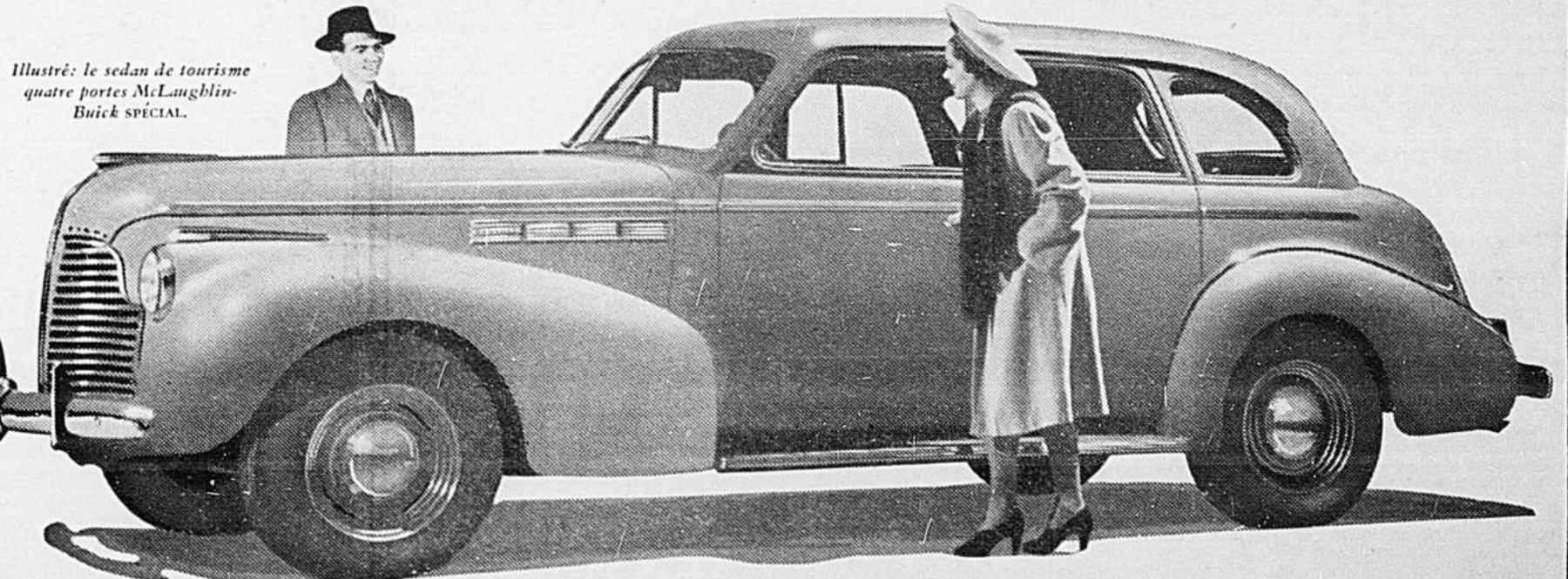
Il y a de l'action, de l'élégance et de la valeur dans cette voiture idéale... et tout le monde le sait. Vous avez du goût à conduire cette auto qui se rit des côtes et qui ne cède sa place à aucune autre sur la route.

Elle n'a rien qui cloche! Apparence, tenue de route, rende- ment... tout ce que vous désirez et plus encore.

Même s'il vous fallait vous forcer un peu pour faire l'acqui- sition de cette McLaughlin-Buick — vous ne feriez que l'apprécier davantage!

Allez donc voir la voiture qui peut faire époque dans votre vie. Il ne vous en coûtera rien de découvrir le peu d'argent que vous coûterait une vraie bonne voiture livrée chez vous.

"Vaut mieux Buick!"



Illustré: le sedan de tourisme quatre portes McLaughlin-Buick SPECIAL.

C.-A. LORRAIN & Fils Saint-Jérôme

"J'assure chaque fois un pain savoureux"



parce que je garde ma pureté... toute mon activité"

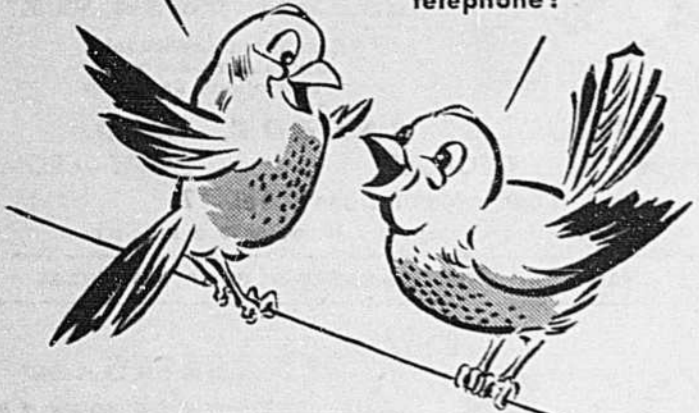
3 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 4 EMPLOIENT LA "MAGIC"



-et louent ses résultats certains

"N'est-ce pas une nouvelle ligne, mon ami?"

"En effet... Le père Simon a enfin un téléphone!"



Les cultivateurs reconnaissent dans le téléphone un ami des bons et des mauvais jours et une affaire payante. Un téléphone est essentiel pour la ferme et pour toute la famille qui y vit.



60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

L'impulsion donnée à la propriété privée

Puisque construire sa maison n'a rien de voir avec la politique proprement dite et que le fait de se constituer une propriété n'a rien de politique, il n'est pas étonnant de constater que malgré la présente campagne, il se trouve encore des milliers de gens qui s'intéressent plus à leur maison qu'à la bataille des votes.

Les journaux de Montréal et de Québec et les hebdomadaires provinciaux portent en première page toutes sortes de nouvelles sur la guerre et sur la politique locale, mais à l'intérieur, souvent dans une rubrique qu'on pourrait oublier de consulter, se trouvent des nouvelles d'optimisme qui indiquent bien que malgré la kyrielle des événements, le public s'occupe encore de construire un toit pour les siens.

Cette semaine, M. F.-W. Nichols, directeur du bureau d'administration de la loi fédérale sur le logement à Ottawa, a donné à Montréal un tableau des plus intéressants et des plus prometteurs sur la construction au Canada, pour l'année en cours.

Dans une grande mesure, cet appui de la loi fédérale fait profiter des régions et des localités entières. Ainsi, l'exemple récente de East-York, près de Toronto, qui a construit un seul coup 50 petites maisons, modernes dans tous les détails, d'apparence agréable et d'entretien facile, pour moins de \$2,500 y compris le terrain.

La même application peut se faire dans la presque totalité des cités et municipalités de la province de Québec, à l'exception de Montréal et d'une partie de la ville de Québec. Partout et n'importe où, à l'exception de ces deux villes, on pourra construire une résidence convenable.

D'après un rapport publié aujourd'hui par le ministre des finances, l'honorable J.-L. Fournier, les prêts consentis en vertu de la Loi nationale sur le logement avaient dépassé les \$50,000,000.00 le 31 janvier 1940. Deux cent cinquante-et-un prêts se chiffrent par \$2,192,645 et pourvoyant à la construction de 681 logements familiaux ont été approuvés en janvier.

et moderne pour \$2,500, parce que les mêmes matériaux employés dans d'autres constructions et vendus dans notre province.

Puisque la popularité de ce genre de construction dépend presque totalement sur son économie, il est intéressant de relever une description faite par le constructeur même. Les dimensions extérieures donnent 20 pieds et 8 pouces par 33 pieds au carré de la maison. Cave normale avec murs en blocs de ciment, comprenant salle de lavage et plancher de ciment sur 6 pouces de malfaçon.

L'encourageante introduction de tous ces nouveaux matériaux assure un avenir de prospérité à la construction pour la nouvelle année en mettant la propriété privée à la portée de tous les salariés moyens.

Tous les propriétaires éventuels de maisons qui désirent se qualifier pour obtenir les paiements de taxes prévus par la Partie III de la Loi nationale sur le logement doivent prendre note de ce qui suit:

(1) Les règlements édictés dernièrement stipulent que, afin de profiter de ces avantages, la construction des maisons ne peut commencer au plus tard le 30 mai 1940.

(2) Le commencement de la construction signifie la pose des empâtements; la construction doit être raisonnablement ininterrompue par la suite.

En conséquence, toutes les personnes qui désirent profiter des versements de taxes prévus par la Partie III de la Loi et qui se proposent également de financer leurs nouvelles maisons sous le régime de la Partie I de la Loi, doivent présenter leurs demandes en vertu de la Partie I à temps pour permettre l'approbation définitive de leurs prêts.

Les terrasses sur les fermes conervent l'eau

Les cultivateurs de toutes les parties du Canada s'intéressent de plus en plus à la valeur des terrasses pour conserver l'eau et prévenir l'érosion du sol. La fonction principale de cette disposition est d'intercepter l'eau qui s'écoule des champs en pente pour qu'elle puisse être absorbée par la terre ou conduite lentement en dehors des champs, dit M. A. Loahy, de la Division de la grande culture, de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

L'eau qui court, après les inondations de printemps ou les fortes pluies, peut causer de gros dégâts en entraînant le sol de surface. Cette eau n'a que peu de valeur pour la production des récoltes car elle coule sur le champ si rapidement que la terre n'a guère de chance de l'absorber. Par l'emploi d'un bon système de terrasses, le cultivateur peut retenir cette eau pour son profit.

Dans les parties les plus sèches du Canada, la fonction principale des terrasses est d'aider à conserver l'eau pour la production des récoltes, mais même dans ces régions il faut tenir compte des services que peut rendre cet aménagement en entravant l'érosion. Quand on emploie des terrasses, l'eau est retenue sur les champs, en pente, ou elle est conduite à une faible vitesse jusqu'à une surface plate adjacente où elle est retenue.

L'installation des terrasses exige habituellement une certaine somme de calculs techniques préliminaires. Quoi qu'il en soit, le problème de leur installation et de leur emploi se résout presque invariablement en de simples pratiques agricoles qui peuvent généralement être appliquées par l'exploitant ordinaire de la ferme avec un peu d'aide technique.

Advertisement for 'SEMENCE CERTIFIÉE' (certified seeds) from the Dominion of Canada, Ministry of Agriculture. It features an illustration of wheat stalks and a detailed label with text in French and English regarding seed quality and certification.

L'APPROVISIONNEMENT de graines de semence au Canada s'épuise rapidement à cause de son emploi comme nourriture et à cause de ventes par les marchands-grainetiers. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les variétés de blé et d'avoine immunisées contre la rouille.

Advertisement for 'VIN BRANVIN de JORDAN' wine. It features a bottle illustration and text stating 'MAINTENANT \$1.75 LE GALLON FLACON' and 'JORDAN WINES (QUEBEC) LTD., Montréal, Québec'.

Advertisement for 'Lampes EDISON MAZDA' by Canadian General Electric Co. Limited. It features an illustration of a man reading a newspaper and a lamp, with text: 'Monsieur!... QUEL BIEN-ETRE!...', 'Lampes EDISON MAZDA', 'CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED'.

L'EDUCATION ET LA VIE
L'enseignement ménager
3° Considérant que l'éducation domestique entendue dans son sens large de préparation à la vie...

La loi nationale sur le logement

D'après un rapport publié aujourd'hui par le ministre des finances, l'honorable J.-L. Fournier, les prêts consentis en vertu de la Loi nationale sur le logement avaient dépassé les \$50,000,000.00 le 31 janvier 1940.

Le bien-être du touriste

Nonobstant l'effort herculéen et splendide fourni par le Canada pour défendre ses côtes et l'Empire menacé, le développement de son commerce touristique progresse en paix.

Advertisement for 'OLD CHUM' tobacco. It features a pack illustration and text: 'Il n'existe aucun autre tabac EXACTEMENT TEL QUE LE OLD CHUM'.

Large advertisement for 'BIÈRE Frontenac White Cap'. It features a cartoon character in a cap, a bottle of beer, and text: 'White Cap domine', 'BIÈRE Frontenac White Cap'.

chant du diplôme idéal, ferait mention, en deux notes différentes:
a) Du résultat des examens, tant de l'Institut que du Département, tant périodiques que finals, soit en science théorique, ou en science appliquée.
b) De l'appréciation des attitudes et des dispositions de caractère de l'élève par l'Institut. (Cela implique naturellement qu'il est fait mention de l'Institut ou l'élève a suivi des études. Il n'est pas indifférent que la formation ait été acquise en telle maison ou telle autre, et il n'est que juste de récompenser les efforts variés.)

A la T. S. F.

Radio-Canada

"CARMEN" A RADIO-CANADA
Anna Malenfant, Jacques Gérard et Lionel Daunais dans les principaux rôles.
La Société Radio-Canada irradiera, le vendredi, 23 février, de 8 heures à 9 heures du soir, de ses studios de Montréal, une adaptation de "Carmen", le chef-d'œuvre de Bizet et l'un des opéras les mieux connus du répertoire classique français.

LA VALKYRIE, DE WAGNER AU METROPOLITAN OPERA

La distribution des rôles. — Kerstin Flagstad dans le premier rôle.

Par Radio-Canada

La Valkyrie, que les artistes du Metropolitan Opera chanteront le samedi, 17 février, de 1 h. 40 à 5 h. 30 de l'après-midi, constitue la première journée de la Tétralogie "L'Anneau du Nibelung", ce solennel spectacle scénique en trois journées et une soirée de prologue, selon la propre définition de Wagner.

Wagner s'est inspiré d'une légende de la mythologie scandinave. Désobéissant à son père, Wotan, la valkyrie Brunehilde essaye, sur la prière de Siegmund, de sauver le héros Siegmund. Pour la punir, Wotan endort sur un rocher entouré d'un cercle de feu, d'un héros seul pourra l'arracher.

Parmi les pages les plus remarquables de ce drame musical, citons le lied du printemps, la chevauchée des valkyries et l'incantation du feu. Erich Leinsdorf sera au pupitre de chef d'orchestre.

Ces auditions du samedi après-midi sont relayées au Canada par les postes du réseau Halifax-Vancouver.

Aux entr'actes, M. Léo-Pol Morin fera des commentaires en français.

TABLEAU DE LA VIE MAGNIFIQUE DU FONDATEUR DE MONTREAL

A Radio-Canada

Le samedi 3 février, à 9 h. 30 du soir, Radio-Canada inaugurerait une série de programmes historiques basés sur la vie du premier Gouverneur de Ville-Marie. Au poste CBF revient le mérite d'avoir songé aux fêtes du tricentenaire d'une façon pratique en réveillant le patriotisme et la curiosité des montréalais par une émission vivante. Les personnages des tableaux sont fort bien interprétés par nos meilleurs artistes, ils sont aussi campés d'un trait de plume vigoureux.

Ces tableaux radiophoniques, pour romancés qu'ils semblent, sont authentiquement vrais. Leur auteur, Mme Léon Mercier-Gouin, nous présente les personnages de notre histoire avec leurs faiblesses, leurs luttes, leur courage, leurs défaites et leurs victoires. Le public aux écouteurs apprendra, par ces tableaux, à aimer les héros du passé canadien en les contemplant, non pas à la façon dont on contemple des demi-dieux, mais à la façon simple, humaine, dont on découvre des êtres qui nous ressemblent et qui ont accompli de grandes choses parce qu'ils étaient marqués par le destin: des êtres qui nous montrent la route.

Ces hommes, ces femmes, qui ont fait le Canada-français, nous n'avons pas le droit de les ignorer. Il n'appartient pas qu'à un groupe d'historiens et de chercheurs d'aimer et de connaître ceux à qui nous devons la vie en tant que peuple. Il nous est toutefois permis de les aimer sous leurs vraies couleurs et la peinture sincère de ce qui furent est assez belle pour que le but



SUR LES COTES DE LA CITADELLE. Québec offre à ses amateurs de ski, aux visiteurs qui lui viennent durant la saison d'hiver, toute une variété de pentes bien enneigées où ils peuvent pratiquer le slalom et la descente sans avoir à s'imposer de longs déplacements. Les côtes de la Citadelle, à quelques minutes à peine du Château Frontenac, offrent sous ce rapport des avantages dont les skieurs ne manquent pas de profiter. Mais pour les excursions de la fin de semaine, le cross-country, et les descentes d'envvergure, la région du lac Beauport est à la veille capitale ce que les Laurentides sont à Montréal.

Photo C.P.R.

soit facilement atteint. Dans ces tableaux radiophoniques l'histoire est respectée mais elle est à la portée de ceux qui n'ont qu'un désir: connaître le passé, l'aimer et se sentir fiers d'être Canadiens-français. Faire connaître le passé! Voilà l'œuvre très belle que poursuit Radio-Canada par ses émissions du samedi soir, à 9 h. 30.

La mise en ondes de M. Guy Mauffette est fort remarquable et le jeu des artistes mérite les plus grands éloges. Jacques Auger crée un de ses personnages inoubliables, Estelle Mauffette, une Marguerite Bourgeoys énergique, captivante et noble. Les deux vedettes sont entourées d'artistes tels que Nicole Germain, Judith Jasmin, Liliane Dorsemme, Maubourg Roberval, Albert Duchesne, Paul Gury, Dauriac, Durand, Treich, et nombre d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

La volumineuse correspondance reçue par Radio-Canada prouve combien le public apprécie ce programme, basé sur les faits vécus de trois cents ans, mais nouveau dans sa formule.

Soyez aux écoutes samedi prochain à 9 h. 30 du soir, aux postes de Radio-Canada pour l'émission de la vie magnifique et romanesque de Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve et fondateur de Montréal.

BRUNO WALTER, CHEF D'ORCHESTRE ET EXECUTANT

Au concert symphonique de la N.B.C. — Relais par Radio-Canada.

Bruno Walter occupera deux emplois lors du concert de l'Orchestre symphonique de la N.B.C. dont les postes de Radio-Canada feront le relais, le samedi, 17, à 10 heures du soir.

Il sera à la fois chef d'orchestre et exécutant. Il jouera en effet, en même temps qu'il dirigera, le Concerto Grosso, en sol mineur, de Haendel, pour piano et orchestre.

L'orchestre exécutera également la Symphonie en ré majeur (Haydn), de Mozart et la Symphonie no 2 en ré majeur, de Brahms.

Le dimanche, 18 février, à 2 heures de l'après-midi, Radio-Canada fera entendre le Quatuor à Cordes Hart House. L'œuvre au programme est le Quatuor en do majeur, de Mozart.

Pour l'écoute à Montréal, le poste CBM.

L'HEURE DOMINICALE

Le concert sacré de l'Heure Dominicale aux postes du secteur français de Radio-Canada, le dimanche 18 février, à 5 heures de l'après-midi, sera transmis de la basilique-cathédrale de Québec. Le choeur sera sous la direction d'Henri Vallières. A l'orgue, Henri Gagnon.

Sauserie du R. P. Francis Goyer, de la Congrégation du Très Sacrement. Sujet: "Justice Sociale".

Chronique de l'actualité par le Dr Louis-Philippe Roy, journaliste.

LE REVEIL RURAL

Les Chanteurs du Rosaire. La direction du Réveil Rural a invité à son émission du dimanche, 18 février, à 6 h. 45 du soir, un choeur à trois voix, bien connu à Québec, les Chanteurs du Rosaire.

L'ORCHESTRE DE CHUHADIN A RADIO-CANADA

Au concert d'orchestre que dirigera Chuhadin, aux studios de Radio-Canada, le dimanche, 18, à 7 h. 30 du soir, on entendra John Goss, baryton anglais, et Hyman Goddman, violoniste.

John Goss, que les radiophiles canadiens et américains connaissent déjà bien, donnera deux groupes de chansons. Le premier comprend des compositions de Schubert, "Litanei", et "Au dieu Leute"; l'autre, deux pièces du répertoire anglais.

Hyman Goodman répètera, sur demande spéciale, "Scherzo Tarantelle", de Wieniawski.

LE THEATRE CLASSIQUE A RADIO-CANADA

POLYEUCTE DE CORNEILLE

Le type le plus caractéristique de l'œuvre corneillienne. — Le devoir du sentiment divin sur les devoirs humains.

Lintrigue

Polyeucte que Radio-Canada a mis à l'affiche pour l'émission du dimanche, 18 février, à 8 heures du soir, est par l'action, l'équilibre des sentiments et le style, le type le plus caractéristique de l'œuvre corneillienne. Plusieurs considèrent Polyeucte comme le chef-d'œuvre de Corneille.

Cette tragédie, — cinq actes, en vers, — s'inspire du martyre de saint Polyeucte en Arménie, d'après le récit qu'on fit l'historien Surtius du XVIIe siècle. Corneille a pris dans cet auteur les noms des principaux personnages, c'est-à-dire Polyeucte, sa femme, Pauline, son beau-père, Félix et son ami, Néarque. Le personnage de Sévère est pure invention.

On apprend, — au premier acte, que Polyeucte a épousé Pauline et que son ami, Néarque, a beaucoup de peine à le convertir au christianisme. On apprend aussi que le chevalier Sévère avait déjà demandé à Rome la main de Pauline. Mais, Félix s'oppose à cette union et, nommé gouverneur à Mélitène, en Arménie, il décide sa fille à épouser Polyeucte. Pauline accepte à contrecœur parce qu'elle croit Sévère mort. Un songe l'inquiète car elle a cru voir Sévère vivant et glorieux et Polyeucte massacré dans une assemblée de chrétiens. Or, Sévère loin d'être mort, est devenu le conseiller de l'Empereur. Comme il vient à Mélitène afin de sacrifier aux dieux, il rencontre Pauline qui lui annonce qu'elle est mariée; elle lui dit un éternel adieu. Polyeucte, poussé par Néarque, se fait chrétien. Il brise les idoles. On l'arrête et on le fait assister au supplice de Néarque. Malgré les supplications de son épouse et les menaces de Félix, Polyeucte refuse d'abjurer sa foi. Et voici que Polyeucte fait venir Sévère dans sa prison et lui confie Pauline mais celle-ci, au lieu d'accepter cette décision qui la rendrait à celui d'être mort, est devenue le conseiller de Sévère de solliciter la grâce de son époux. Son devoir lui commande d'agir ainsi. Félix croit à une ruse de Sévère et ne se laisse pas attendrir. Polyeucte est mis à mort. Son martyre entraîne la conversion de Pauline ainsi que celle de Félix.

Voilà en quelques mots racontée l'intrigue d'une œuvre maintes fois discutée. On cite le mot célèbre de la Dauphine qui, en parlant de Pauline, disait "Voilà la plus honnête femme du monde qui n'aime pas son mari". Beaucoup de contemporains se sont plu à faire ressortir la situation presque romanesque de Pauline entre son époux, Polyeucte, et Sévère, qu'elle a jadis aimé. Un écrivain fait cette observation: "Au dix-huitième siècle Polyeucte passe pour un fanatique et Sévère, vrai philosophe, attire à lui toutes les sympathies. Ce qui nous intéresse en lui, c'est la victoire du sentiment religieux sur les devoirs humains et en Pauline l'évolution d'un amour qui, du mérite tout humain et banal

de Sévère passe irrésistiblement au mérite mieux connu et supérieur de Polyeucte."

M. Jacques Auger, qui dirige le théâtre classique de Radio-Canada, a distribué les rôles de Polyeucte à des artistes dramatiques de la scène montréalaise.

JEAN LEDUC, PIANISTE, A RADIO-CANADA

Le pianiste Jean Leduc donnera un récital le dimanche, 18 février, à 10 heures du soir, à Radio-Canada. Il jouera les pièces suivantes: Variations pour le piano sur un thème russe, S. Liapounov; Au couvent, Petite Suite, Borodine; Scherzo en la bémol, Borodine; Conte opus 26 no 3, Medtner; Deuxième Etude, opus 8, Scriabine.

REPORTAGE DE L'OUVERTURE DE LA LEGISLATURE

Radio-Canada transmettra le mardi, 20, de 3 h. à 4 h. de l'après-midi, un reportage de l'ouverture de la législature du Québec. Les auditeurs auront ainsi l'extrême avantage de suivre cette imposante cérémonie dans toutes ses phases: le discours du trône lu par sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, l'élection du président de la Chambre, etc.

Ce reportage a été confié à M. Gérard Arthur, annonceur en chef du poste CBF et à M. Aurèle Séguin, directeur du poste CBV à Québec.

LES CONCERTS DE LA SYMPHONIE DE TORONTO A RADIO-CANADA

Les postes de Radio-Canada feront le relais du concert de l'Orchestre Symphonique de Toronto, le mardi 20, Sir Ernest MacMillan dirigera. La Symphonie no 3, en fa majeur, opus 90, de Brahms, est la première pièce au programme. Elle a été composée en 1893 à Wübbchen et fut inspirée à l'auteur par la beauté de ses paysages. La Troisième Symphonie, comme toutes les œuvres de Brahms, est empreinte d'un sentiment profond et reflète bien la nature enjouée de l'auteur. L'orchestre jouera aussi "El Salon Mexico" d'Aaron Copland qui a été né à Brooklyn en 1900. Il a étudié aux Etats-Unis et en Europe avec Nadia Boulanger.

LE QUATUOR EN FA MAJEUR, OP. 18, NO 1, DE BEETHOVEN

Le Quatuor à Cordes Canadien, composé de Maurice Oudet, de Mme Annette LaSalle-Leduc, violons, de Lucien Robert, alto, et de Roland Leduc, violoncelle, jouera à Radio-Canada le vendredi, 23 février, à 10 heures du soir.

L'œuvre inscrite au programme est le Quatuor en fa majeur, opus 18, no 1, de Beethoven.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES

seront vendus aux enchères et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS. Cour de Circuit District de Montréal Canada Province de Québec, No 12340.

FRONTENAC OIL REFINERIES LIMITED, corporation légale ayant son siège social dans les cités et district de Montréal, demeurant: vs JOSEPH-A. BROLET, de la Pointe au Chêne, dans le district de Terrebonne, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur: "Un emplacement connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de l'Augmentation du canton de Grenville dans le premier rang, comme étant toute cette partie du lot numéro 2, subdivision 25, à l'ouest du chemin conduisant à la station du C. P. R. ayant à peu près vingt-trois pieds du nord au sud, par cinquante-cinq pieds de longueur, de l'est à l'ouest, bornée au nord par le chemin de Montréal-Ottawa; à l'est par le chemin conduisant à la gare, au sud par le terrain du C. P. R. et à l'ouest par la propriété de Emerilda Carrière, ainsi que les bâtisses ci-dessus érigées."

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Pointe au Chêne, le CINQUIÈME jour de MARS 1940, à MIDI.

Le shérif, ALBERT FOURNELLE.

Gagnez Primes ou Argent GRATUITS

Montre ou le cadeau de votre choix parmi 150 belles primes telles que: Marmite, couette, set de table, set de toilette, nécessaire d'écolier, musique, canif, miroir, projecteur, soie, coton, tablier, etc. Gagnez ces magnifiques cadeaux en vendant nos grammes de Jardins à 5 cts le paquet.

Demandez 60 paquets pour vendre ou notre catalogue.

L'UNION DES JARDINIERS, Engr. 1, rue Victoria, Lévis, P. Q.

Nouvelles de Sainte-Agathe

(De notre correspondant)

M. le maire Georges Liboiron et les échevins de Sainte-Agathe félicitent chaleureusement l'honorable Athanase David de sa nomination au Sénat. Toute la population d'ailleurs se réjouit de cette promotion que M. David a bien méritée.

A la dernière séance du conseil municipal de notre ville, tenue le 6 février, après la lecture des minutes et l'adoption des rapports des comités de finance et de police, il a été adopté ce qui suit:

1° — Proposé par l'échevin Isidore Guindon et secondé par l'échevin Hormidas Monette, que "attendu que la route Tour du Lac fait partie du réseau entretenu par le département de la voirie provinciale; que le long de cette route nombre de citoyens ont construit leur résidence d'été; que la poussière levée par la grande circulation en rend l'habitation et la culture des jardins potagers presque impossible; qu'une demande soit faite au ministère de la voirie pour recouvrir cette route d'une partie bitumeuse."

2° — Proposé par M. Isidore Guindon et secondé par M. Prime Belhumeur, que "attendu qu'une demande a été faite par le ministère de la voirie provinciale à la commission des transports pour l'érection d'un viaduc au-dessus des voies du chemin de fer Pacifique Canadien; que les parties intéressées en sont venues à une entente; que ce viaduc fait partie de la route nationale Montréal-Senneterre; qu'une demande soit faite au ministère de la voirie pour que les travaux soient commencés dans le plus court délai."

3° — Demande d'uniformes pour les pompiers S. Fournelle et M. Belterose, accordée.

4° — Permis de construire à M. H. Trempe. Demande d'érection d'un poteau par la Cie Bell, rue Saint-André, accordée.

6° — Proposé par M. Arthur Cyr et secondé par M. Joseph Lupien "que le maire et les membres du comité de lumière soient autorisés à rencontrer l'honorable Athanase David, relativement au projet d'une Centrale électrique au mont Sauvage."

7° — Autorisation donnée à M. Zotique Renaud d'acheter du bois de chauffage.

8° — M. Gaston Gibault est réélu conseiller municipal. Nous devons à l'amabilité du maire, M. Georges Liboiron, ainsi qu'à l'extrême obligeance du secrétaire de la ville, le docteur Rodolphe Dazé, la publication de ce résumé de la dernière séance du conseil municipal. Toutes les quinzièmes, nous donnerons donc un bref compte-rendu de ces assemblées.

A l'assemblée générale de la Chambre de commerce, il y aura plusieurs personnalités et officiers du Pacifique Canadien, qui discuteront des problèmes relatifs au service des trains.

La fanfare de notre ville, dirigée par M. Jean-Paul Riopelle, qui secondent à merveille MM. Hamel, Legault, Piché et plusieurs autres, a repris ses répétitions régulières, tous les mardis et vendredis soirs, à huit heures moins le quart. Qu'on se le dise!

Il ne reste qu'une journée pour aller voir, au théâtre Alhambra, le fameux film de la visite royale. N'oubliez pas que vous faites œuvre pie en allant à cette représentation, car la moitié des recettes iront à notre division de la Croix rouge.

Voici le résultat des courses en skis disputées dimanche dernier:

Table with 2 columns: Descente and Cross-country. Lists names and times for various skiers.

Descente: 1 - Fernand Belhumeur 42.2, 2 - Lionel Saint-Aubin 42.6, 3 - Réal Charette 43.2, 4 - Syd Kelly 45.2, 5 - Fernand Gauthier 47.2, 6 - Jack Frenchman 47.4, 7 - Gérard Gauthier 48.8, 8 - Léo Piché 49.8, 9 - Jean-Louis Belhumeur 50.4, 10 - Gaston Tourangeau 50.4

Cross-country: 1 - Jack Frenchman 40 2/3/5, 2 - Lionel Saint-Aubin 40 7/3/5, 3 - Gérard Gauthier 41 0/2/5, 4 - Gaston Tourangeau 43 1/2/5, 5 - Syd Kelly 45 10, 6 - R. Dowling 57

Notre club de hockey a battu le Wing Wheelers dimanche dernier. Si l'on tient compte que le Wing Wheelers est champion de la ligue intermédiaire, Montréal-Royal, il convient de féliciter chaleureusement notre équipe, qui a gagné avec un résultat étonnant, 14 à 6. Parmi les vedettes, mentionnons Maurice Boivin, Roland Lortie, Honorius Laporte et Fernand Lacasse, le gardien de buts.

La position de notre Ligue demeure inchangée. C'est toujours le club indépendant qui bat la marche, suivi de près par le Canadien et le Maple Leaf.

La ligue junior du Collège a terminé ses parties régulières. Voici le détail du classement final:

Table with 3 columns: Club, C. Pts, A. Pts. Lists scores for Club Royal and Club S.-Agathe.

Une coupe sera offerte à M. Roland Valiquette à la fin de la saison, car il a conservé la première place durant la plupart des parties.

A M. et Mme Stanislas Gaudreau est née, le 5 février, une fille, baptisée le 6 et nommée Cécile-Rita. Etait parrain, Wilfrid Chalifoux, et marraine, Cécile Chalifoux.

A M. et Mme Léo Chalifoux est né, le 6 février, un fils, baptisé le 10 et nommé Léo-Paul-Gilbert. Parrain, Ovide Charette, marraine, Alice Chalifoux.

A M. et Mme Lionel Legault, est né, le 10 février, un fils, baptisé le 12 et nommé Joseph-Ernest-Clara. Parrain, Ernest Legault, marraine, Thérèse Ménard.

De passage récemment à Sainte-Agathe, chez Mlle Juliette Binette, M. G.-Antoine Sauvé, du bureau fédéral de la statistique à Ottawa.

A Saint-Canut

Mlle Cécile Fortier, de l'Annonciation, est pour une quinzaine dans la famille Villeneuve.

MM. Lucien et J. Guay, de Sainte-Scholastique, de passage dans notre localité.

M. André Robert, de Montréal, dans la famille Lefebvre. Il visite aussi Mlle Adeline Rochon.

Mlle Jeannette Raymond, de Montréal, passe quelques jours parmi nous.

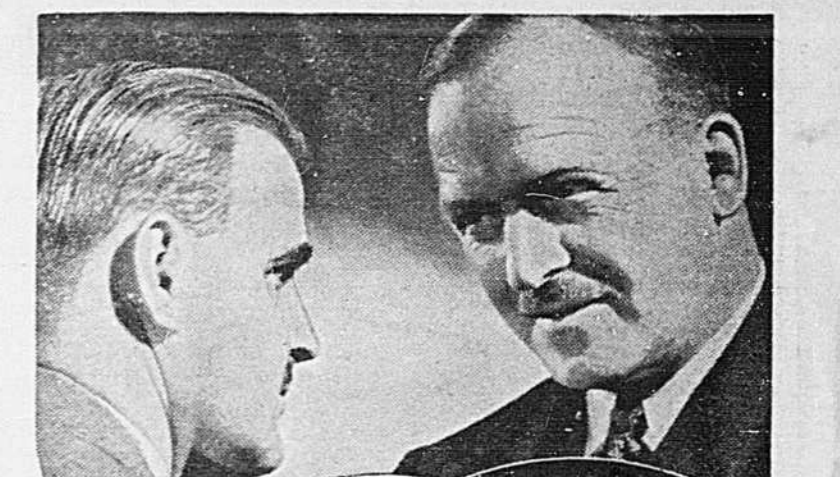
M. Gaëtan Villeneuve et sa famille ont quitté le village pour aller habiter à Montréal.

A l'occasion du dimanche gras, il y eut réception chez Mlle Jeanne Charbonneau.

Il y eut également réception, lundi le 5, chez M. et Mme Lucien Morand.

Dimanche dernier, Mlle Y. Lefebvre recevait à une partie de cartes. Les invités étaient, M. et Mme Lucien Robert, Mlle Adeline Rochon, Agnès Huot, Cécile Fortier, Yvette Legault, Quilaine Lefebvre, Thérèse Legault, Mariette Hotte, Rolande Lajeunesse, MM. André Robert, Antonio Bourgeois, Jean Lefebvre, Gérard Rochon, Théo. Rochon, Jean-Louis Laurin, Joseph Huot, Marcel Hotte, Gaëtan Rochon.

EXCURSION A MONTREAL 85c Samedi, 24 février, et dimanche matin, 25 février. Retour jusqu'au lundi soir, 26 février. Voitures ordinaires seulement. Aucun bagage enregistré. Pacifique Canadien



VOUS POUVEZ VOIR LA GARANTIE* charbon bleu

Le seul charbon au monde dont la couleur constitue une garantie. Commandez-en maintenant. Vous apprécierez le confort d'un chauffage amélioré que vous assure le 'charbon bleu', le meilleur anthracite au monde. La couleur GARANTIT la qualité.

Vous pouvez vous procurer, chez votre marchand local, H. COUSINEAU, S.-Jérôme, Qué. Nap. BELISLE, S.-Adèle, Qué. J.-S. BELISLE, S.-Sauver, Qué. P.-E. LORTIE, S.-Agathe, Qué. Albert PREVOST, M.-Rolland, Q. Emile DUBOIS, S.-Thérèse, Qué. R. & G. VANDERDONCKT, Sainte-Thérèse, Qué.

Imprimerie J.H. LABELLE Limitée. Au service des meilleures maisons depuis 1905. Pour vos imprimés en tous genres, consultez-nous. Bureau et administration du journal "L'AVENIR DU NORD" 303, ave PARENT — Téléphone 12 (Voisin de la gare du Pacifique Canadien) SAINT-JEROME

CES PROSPERES et économes GAUTHIER. Et voilà... un dépôt de \$10 au nom de ce jeune Gauthier inscrit la troisième génération de Gauthier à la Banque de Montréal. Demandez des renseignements sur nos divers plans d'épargne qui répondent à toutes fins... instruction, voyages, construction d'une maison, placements, assurances, circonstances imprévues et occasions exceptionnelles. BANQUE DE MONTREAL FONDEE EN 1817 "BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

BANQUE DE MONTREAL. Succursale de St-Jérôme: R. P. GENDREAU, Gérant. Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. L. WALSH, Gérant. Succursale de Ste-Thérèse: X. A. A. LEBLANC, Gérant. Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant.

SKI DANS LA NEIGE



Nouvelles de Saint-Jérôme

BINGO! C'est vendredi soir prochain, 23 février, à huit heures et demie, qu'aura lieu au sous-bassement de l'église, le grand bingo organisé au profit des oeuvres des RR. Soeurs Grises de l'hospice. Cette soirée est organisée sous le patronage de M. le curé Emile Dubois.

Commission du chômage MM. Clodomir Simard, Arthur Saint-Jean et Jérôme Plouffe ont été nommés commissaires, en charge de l'administration et de l'application de la loi de distribution de secours aux nécessiteux, sous le contrôle du Bureau de Reconstruction Economique de Québec.

Les retraites La retraite prêchée pour les dames, cette semaine, à l'église paroissiale, par les RR. Pères Ouimet et Pelletier, Dominicains, a été suivie avec beaucoup de régularité.

Le nouveau directeur de la Commission du chômage est M. Octavien Tessier; M. René Lavigne en est le secrétaire. MM. Adrien Faillon et Joseph Arcand ont été nommés enquêteurs.

Nous apprenons avec plaisir que l'état de santé de l'honorable Bruno Nantel s'est amélioré.



Assemblée M. L.-E. Parent, de Sainte-Agathe, député sortant et qui a l'intention de briguer de nouveau les suffrages, a convoqué quelques amis à une assemblée qu'il tiendra à la salle Maurice, lundi soir.

Vendredi et samedi 16 et 17 février Programme spécial avec trois grands films: "L'EXPRESS DE MONTE CARLO", avec Kate de Nagy; "L'ALIBI", avec Eric Von Stroheim, Jany Holt, Albert Bréjean; "MIRACLES FOR SALES", avec Robert Young, Florence Rice, et Série, "Mandrake the Magician", 2e épisode.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Elle va reprendre avec intensité, la semaine prochaine, alors que les chefs politiques parleront dans plusieurs villes du pays. Le premier ministre, M. Mackenzie King, donnera deux causeries à la radio, sur le réseau national, mercredi, à 9 hres du soir, et vendredi, à 10 hres du soir.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles, usages, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc. 3 sous le mot, minimum 40c. ou 3 insertions pour \$1.00.

FRANCE-CANADA VOUS APPELLE

Messieurs et jeunes filles très actifs désireux pour vendre leurs produits au consommateur. Hâtez-vous. Les Laboratoires FRANCE-CANADA, Limitée, 105 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.L. 3457.

25,000 Feuilles Toiture Galvanisée Ordinaire et Council Standard. Pour estimé envoyez longueurs du faite et chevron. EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED, 1335 Belorimier, Montréal.

VEVEUR DEMANDE pour importante compagnie d'accessoires électriques. Bonne opportunité pour homme agressif. S'adresser à 28 avenue Legault, Saint-Jérôme, Tél. 38.

Manufacturier de produits culinaires universellement connus, capital \$20,000,000.00, offre position à tout homme de confiance, de 25 à 50 ans, possédant auto ou équipement de voyage, pour desservir division adjacente et répondre à une demande établie de nécessités journalières, rattachées à la vente saisonnière à l'c. Expérience agricole utile. Expérience de vente requise. Doit être satisfait de \$30.00 par semaine du début. Crédit consenti aux hommes qualifiés. Ecrivez immédiatement à la Compagnie J.-R. Watkins, Montréal, Dept. Q-St-J-2, 2-9-16-23-c.

BOULANGERIE A VENDRE Coin Ouimet et Fournier, à Saint-Jérôme. S'adresser à M. Jérôme Plouffe, 1 rue Laviolette, Saint-Jérôme, ou CR. 3476, Montréal. 1 fév. - 22 m. - P.

LOGEMENT A LOUER Logement de 6 pièces, bas, remis à neuf, fournaise à eau chaude munie de souffleur, grande terrasse, beau site, quartier résidentiel. Aussi à vendre fournaise à air chaud Legaré, complète avec accessoires, et bon piano. S'adresser à 161, rue Laviolette, tél. 173. 9-16-23-P.

POUR CEUX QUI VEULENT PROFITER DE L'AUBAINE Tous savent que les marchandises en général ont beaucoup augmenté depuis quelques mois, surtout les laines, et ayant décidé de discontinuer mon commerce pour cause de santé, j'offre à mes clients et au public en général mes tweeds à prix réduits.

J'ai aussi en magasin belles soies à doubler pour manteaux et costumes de dames, de différentes couleurs, 54 pouces de largeur, quelques paletots d'hiver, quelques habits et pantalons et balances de pièces. Profitez de l'offre que je vous fais en ces temps difficiles. L.-E. LEFIC 30, avenue LEGAULT, Saint-Jérôme

MAISON A LOUER Logements modernes, chauffés, avec frigidaires et poeies électriques, situés à 3-dessus du Dominion Store, rue Saint-Georges. S'adresser à Mme G.-A. Ducloux, 319, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme. 9-16-23-P.

A LOUER Logements modernes, chauffés, avec frigidaires et poeies électriques, situés à 3-dessus du Dominion Store, rue Saint-Georges. S'adresser à Mme G.-A. Ducloux, 319, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme. 9-16-23-P.

NOUS SOMMES ACHETEURS bois de corde 3 pds. Croutes et délinqures à pds. Bois franc et mou. Expédition par chars ou camions. BOIRE & FRERES INC., 2000, rue Mercier, Montréal. 9-16-23-1-c.

A VENDRE TERREBONNE. Maison en brique, deux logis, garage double, jardin, rue résidentielle, près rivière, prix modéré. Léopold Gravel, notaire, Terrebonne, Qué. Téléphone 49.

COFFRE-FORT A VENDRE à très bonnes conditions. S'adresser au No 219, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme. 16-c.

Huile de foie de morue

6 onces .25 16 onces .50 40 onces 1.00

Nous continuons à recevoir notre approvisionnement régulièrement de Norvège; malgré les taux exorbitants de transport et d'assurance, nous maintenons nos bas prix pour les petites quantités.

Chaque mois, nous ouvrons un nouveau baril, de sorte que notre huile est toujours fraîche et datée. Ce qui nous reste à la fin du mois est mis à part pour être offert comme

HUILE DE FOIE DE MORUE pour les volailles et les renards QUE NOUS VENDONS A PERTE AU PRIX DE

1 gallon 2.00 le 1/2 gallon 1.15

Pharmacie Oscar Landry

La Pharmacie la mieux assortie du district

Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges Voisin du marché, à Saint-Jérôme

Service rapide de 2 messagers jusqu'à 10 heures du soir

W. PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

LE HOCKEY

Les Professionnels & Marchands battent les Bouchers & Epiciers 6 à 2

Mardi dernier avait lieu à l'aréna, une amusante joute de "Has Been" qui mettait aux prises les professionnels et marchands contre les épiciers et bouchers. Les premiers sortirent victorieux par le score de 6 à 2.

Près de 900 personnes étaient présentes lorsque la fanfare du collège dirigée par le R. Frère Radulphus, entonna l'hymne national qui marqua le début de cette joute.

Au son de la cloche les deux équipes s'étudièrent mutuellement et c'est après dix minutes que Raymond Raymond déjoua l'étoile Gauthier sur les quadruples passes de Marc Rolland, Léo Groulx, Savage et Pauzé. Ce fut un délire d'applaudissements pendant 10 minutes. Quelques minutes plus tard l'ingénieur Morin s'empara de la rondelle et déjoua tout sur son passage pour aller loger le disque dans les buts des épiciers et bouchers.

La deuxième période, le jeu fut assez rude et Georges Hamel parvint à compter sur les passes de Debien, Bellefleur et Dubreuil. La période se termina 5 à 1 pour les professionnels et marchands. Dès le début de la troisième période, les joueurs patinèrent à une allure vertigineuse et c'est grâce à l'habileté du gardien de buts des professionnels si les bouchers et épiciers n'ont pas pu compter plus souvent. Vers la fin de la troisième période le belliqueux gérant du Saint-Jérôme, Marc Rolland, déclancha une bagarre avec Gauthier. Ce fut une mêlée générale et les arbitres J.-C. Marchand et Réjean Lauzon eurent beaucoup de difficultés à maintenir l'ordre jusqu'au son de la cloche qui annonça la victoire 6 à 2 pour professionnels et marchands.

Alignement

Professionnels: But: E. Rochon; défenses: L. Groulx, Rougeon, B. Rochon, A. Beauchamp, A. Chertier, Morin; Centres: Dolan, Marc Rolland; Ailes: Dr Laplante, Pauzé, Gratton, Savage et Raymond Raymond.

Epiciers et bouchers: But: Gauthier; défenses: Hamel, Dubreuil, Lalonde, E. Leroux et Bellefleur; centres: Dubuc, Bouvrette et Lauzé; ailes: Debien, Courtemanche, Prud'homme, Valliquette.

Cette joute fut organisée au profit de la Saint-Vincent de Paul.

Nous remercions le public jéroimien d'être venu en si grand nombre encourager les organisateurs de ce programme en manifestant leur enthousiasme et les espèrent voir revenir avant la fin de l'année.

La Direction

Les "Diables Rouges" d'Alf. Langlois triomphent quatre fois

Le sportman Alfred Langlois peut être fier de son équipe qui vient d'ajouter quatre autres victoires à son record, dont trois en trois jours consécutifs. En effet, jeudi dernier, les Diables Rouges triomphèrent du Snow White au score de 7 à 2. Les joueurs du Snow White jouèrent bien dans les deux premières périodes mais faiblirent au troisième engagement alors que les Diables comptèrent six points contre les Snow White. Jeannotte se distingua pour les vainqueurs en comptant deux fois en plus d'obtenir une assistance. Lalonde compta les deux points des vaincus.

Dimanche dernier les Diables Rouges d'Alf. Langlois, dépositaire des peintures Martin-Senour, allaient rendre visite au Mont-Rolland et sortaient vainqueurs au compte de 7 à 3. Prud'homme, Campeau et Therrien brillèrent le plus pour les vainqueurs.

Lundi, les Diables recontraient les fameux Chevaliers de Colomb de Paul Lachance et triomphaient de nouveau par 3 à 1. La partie fut dure et très rapide. Le jeune Ted Campeau se signala en comptant deux fois et obtenant une assistance sur l'autre point. Paul Campeau brilla pour les vaincus.

Mardi, les joueurs d'Alfred Langlois recevaient à l'aréna de Saint-Jérôme la formidable équipe de Terrebonne, championnat du tournoi provincial. Il y a deux ans et remportaient une autre belle victoire de 5 à 2. Les Diables se montrèrent extrêmement rapides et les défenses Therrien, Roy et Maison ne furent solides comme le roc. Réjean Lauzon fut simplement merveilleux dans sa forteresse.

Dimanche prochain, les Diables Rouges vont rendre visite au Terrebonne.

Monsieur le curé a béni notre Chalet de ski dimanche dernier. Et le Chalet a été ouvert officiellement dimanche. A l'occasion de cette fête, différents concours ont été tenus à la Côte Leroux.

On a remarqué une amélioration sensible et un progrès marqué dans la technique de nos jeunes skieurs depuis la course du 27 janvier. On a observé un meilleur contrôle et enregistré moins de disqualifications.

Voici le résultat.

Table with 3 columns: Rank, Name, Time (seconds). Lists results for M. Jeannotte, G. Raymond, J.-P. Aubry, R. Aubry, R. Piché, A. Piette, L. Aubry, R. Quevillon, P. Charette, A. Monette, V. Quevillon.

Visiteurs

Table with 3 columns: Name, Time (seconds). Lists Phyllis McKenna, René DuChastel, Simone Boucher.

Nos sincères félicitations à tous les concurrents. Un autre tounoi de ski aura lieu dans deux semaines. Ces concours donnent de la pratique et préparent pour le grand concours qui aura lieu au mois de mars.

Nos félicitations à Mademoiselle Jacqueline Boucher qui s'est placée troisième de sa classe pour le championnat de la province au Mont Baldy. Malheureusement notre représentante s'est foulée un pouce dans le slalom. Souhaitons qu'elle se rétablisse pour la course Taschereau dimanche, 18 février. Bonne chance!

Madame Gérard Larocque représentera également les couleurs du Club de Saint-Jérôme à la course Taschereau. Bon succès!

Monsieur Gérard Larocque, notre président, a laissé entendre qu'il prendrait peut-être part à la course. Fasse que le "peut-être" se transforme en "certain".

Grande excursion à Saint-Sauveur Le départ aura lieu à la gare du Canadien National dimanche, 18 février à 10.15 heures de l'avant-midi. Retour vers la fin de l'après-midi. Messe à Saint-Sauveur. Concours de descente et de slalom. Prix de l'excursion \$1.00 comprenant transport et dîner à la dinde. Information: Pat. Aubry.

Il y a du ski tous les mardis et jeudis à la Côte Leroux pour les membres du club. Instruction gratuite par Gérard Chevalier. Illumination de la côte. Feu dans la cheminée du chalet.

Tout membre du club de ski Saint-Jérôme sur présentation de sa carte de membre chez "Autour du Monde" recevra le "Livre du Skieur Sweet Caporal". Ce livret en français et en anglais donne des conseils aux skieurs, renferme les cartes des différents centres de ski, de la Feuille d'étable du Mont Tremblant, du Lac Beauport, Skieurs, n'oubliez pas de demander ce livret qui vous sera d'une grande utilité. Demandez, ou nous le donnera avec plaisir.

N'oubliez pas la date de la danse de la Mi-Carême, le 2 mars. Danses modernes et du vieux temps, pour tous les goûts. Orchestre de Monsieur Bernard Pilon.

Tout membre du club qui n'a pas encore son annuaire peut le réclamer chez Marcel Léonard "Autour du Monde".

Qu'entend-on par



SEUL le "GIN" fait d'alcool de grains spécialement distillé et rectifié avec des baies de genièvre et autres plantes aromatiques peut être appelé et libellé "GIN".

La Distillerie Melchers est fière du fait que pendant plus de 40 ans elle a fabriqué et vendu du GIN authentique fait en stricte conformité avec les règlements de la "Loi des Aliments et Drogues". Voilà pourquoi le Gin Croix d'Or et le London Club London Dry Gin sont partout les marques préférées. Pas de sophistication de concentrés après et d'alcool cru. Ces deux marques ne contiennent que du GIN, et pas autre chose. Insistez toujours pour qu'on vous donne le Gin Melchers Croix d'Or et le London Club London Dry Gin et vous aurez la certitude d'obtenir du GIN authentique.

Extrait des règlements établis sous l'empire de la "Loi des Aliments et Drogues", telle que régie par le Ministère des "Pensions et de la Santé Nationale", Ottawa, et se rapportant à la fabrication et à l'étiquetage du gin, du gin composé, de l'imitation de gin, etc.

DIVISION 2

- Sec. 11. Le genièvre sera un spiritueux potable, décoloré ou non, préparé avec de l'eau-de-vie de grains spécialement rectifiée et redistillée, la rectification et la redistillation étant pratiquées en présence de baies de genièvre et d'autres herbes ou plantes aromatiques. Le genièvre devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume. 11(a) En dépit de tout ce qui pourrait être contenu dans ces Règlements spéciaux, le breuvage fait par l'addition d'alcool neutre au produit obtenu par la distillation d'un mélange d'alcool, de baies de genièvre et autres plantes aromatiques sans distillation subséquente du tout, devra porter l'étiquette du gin composé. (traduction) 12. Le genièvre lactice ou imitation de genièvre sera un spiritueux composé, préparé par addition de bouquets artificiels ou substances aromatiques aux spiritueux en cause. Le genièvre lactice devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

Melchers

GIN CROIX D'OR

LONDON CLUB LONDON DRY GIN

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTRÉAL ET BERTHIERVILLE

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones: 258-201-35

LEOPOLD NANTEL, C.R.

MAURICE DEMERS, L.L.L.

NANTEL & DEMERS

Avocats - Procureurs

Saint-Jérôme 400, rue Labelle Tél. 222

Montréal 10 O. Saint-Jacques Harbour 1835

Sainte-Agathe 7, rue Albert Tél. 370

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, E.C. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques MA. 3866 - Montréal

J.-A. Beaulieu, c.r.

AVOCAT

324 rue Saint-Georges

SAINT-JEROME

Tél. 761 (Hôtel Plouffe)

Paul Larose L.L.B.

AVOCAT

128 rue Blainville

SAINTE-THERESE

Téléphone 50

Dr C. Melillo

Spécialiste Européen

Maladies genito-urinaires et du sang

Siphilis - gonorrhée, prostatite

perles blanches, etc.

Heure: 11 a.m. - 8 p.m.

1045 rue SAINT-DENIS HA. 0356 MONTREAL

(En bas Dorchester)

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile

Tél. No 58 - Saint-Jérôme

Bureau existant depuis 38 ans

La Cie GATINEAU POWER

offre des

valeurs exceptionnelles

REFRIGERATEURS à des prix sans précédent

Allocation de

\$30.00 à \$60.00

sur l'achat de modèles 1939 de 5.5 à 8 pieds cubes

Choix de 10 modèles différents

36 mois pour payer

Paiement mensuel aussi minime que \$5.70

Garantie de 5 ans

Silencieux



Mécanisme hermétiquement scellé